L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. I, NUMÉRO 3 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — SUDBURY, ONT., JEUDI, LE 2 JUILLET 1942

Grand succès de la journée eucharistique

Belle manifestation de foi à Sturgeon Falls

Près de 10,000 personnes assistaient dimanche, le 14 juin, à la splendide journée eucharistique tenue à Sturgeon Fals. Voici quels étaient les membres des différents comités chargés d'assurer le succès de la fête.

Comité d'organisation: Président: M. J.-W. Rochon; vice-président: Mme A.-M. Lavoie.

Comité de décorations: Président: R.-H. Bourassa; trésorier, P. E. Boileau.

Comité de propagande: W.-H. Gosselin.

Programme

Messe.—A 10 h. 30, messe pontificale. Son Excellence Mgr Dignan officiait. Servaient comme: Prêtre-Assistant: le R. P. Guy Courteau, S.J., Recteur du collège Sacré-Coeur; Diacre d'honneur: R. P. Kieffer, supérieur du Scollard Hall; Diacre d'office: le R. P. Deslauriers, O.P.; Sous-diacres: Jacques Michaud et Lucien Daoust, enfants de la paroisse.

La chorale, sous l'habile direction de l'abbé F. Blais, vicaire, exécuta avec beaucoup de distinction la célèbre messe en partie de l'abbé Biron.

Heures-saintes.—A 2h. pour les dames et les demoiselles, prêchée par l'abbé L. Séguin, curé de St-Charles. A 3h.: pour les malades et les infirmes: le R. P. Louis Telmosse, S.J.. Parmi les assistants, on remarquait Mgr J.-A. Lécuyer, P.D., V.G. L'Evêque distribua à tous les malades, crucifix, chapelets, médailles, etc. A 4h.: pour les catholiques de langue anglaise, prêchée par le P. Flannery, curé de Thessalon. A 5h.: pour les enfants, prêchée par le R. P. G. Courteau, S.J. A 7h.: pour les Croisés, prêchée par l'abbé W. Bradley, vicaire de Verner, Directeur diocésain de la Croisade Eucharistique.

Procession.—A 8.15 la procession se mit en branle. Il y avait tellement de monde que le défilé traversant les rues Church, la route nationale, la rue Queen, jusqu'au reposoir dura plus d'une heure. Sur le parcours, on pouvait admirer des arches, tout recouverts de verdure et de drapeaux; des banderolles s'étendant au-dessus des rues et proclamant la foi en l'Eucharistie. Pendant toute la durée de la procession, à l'aller comme au retour, les différentes Associations chantaient des cantiques latins et français. On récitait pieusement le chapelet. Des religieuses des différentes communautés étaient mêlées à la foule. Une cinquantaine de prêtres précédaient immédiatement le Saint-Sacrement.

Au reposoir.—Le reposoir était situé sur la terrasse de l'Ecole Primaire supérieure, (High School). Une haie, reliée par des banderolles, conduisait au reposoir. Là, une immense plate-forme formait un choeur où tout le clergé trouva place. Son Excellence Mgr Dignan et ses deux assistants, les R. P. Prieur et Kieffer avaient des places d'honneur. Un haut-parleur transmettait à toute la foule les paroles éloquentes des deux orateurs sacrés, M. le curé O. Racette, de Verner, prêcha en français, la foi, l'amour et l'adoration envers Jésus-Hostie. M. J. C. Humphrey prononça le sermon anglais. L'Evêque du diocèse remercia la foule d'être venue si nombreuse et il manifesta son contentement au spectacle d'un si magnifique déploiement de foi en Jésus-Hostie. Il félicita la paroisse si profondément pieuse de Sturgeon Falls et tous les organisateurs au nom du Christ-Roi. Les flambeaux s'allumèrent de partout et tout le terrain était comme une forêt mouvante de lampes du sanctuaire.

Retour de la procession.—Le retour de la procession s'effectua en très bon ordre. On défila par les rues King, Lévesque et la route nationale. La foule massée en avant de l'église s'agenouilla au passage du Saint-Sacrement. A l'église, il y eut salut solennel. Ainsi se termina cette journée eucharistique mémorable.

Paroisses représentées

Evidemment, la ville de Sturgeon Falls a participé en bloc à cette mémorable journée. Parmi les paroisses environnantes, on remarquait de nombreux représentants de Verner, Lavigne, Field, Cache-Bay, Saint-Charles, Warren, River-Valley, Noëlville, Crystal-Falls, Rutter, Markstay, Alban, Coniston, Chelmsford, Blezard-Valley, Sainte-Anne, Saint-Jean-de-Brébeuf, Christ-Roi, St-Clément, Sainte Trinité, Sainte-Marie, Saint-Albert, Minnow-Lake, Saint-Vincent de Paul, Sainte-Rita. Cathédrale de l'Assomption, Hanmer, etc.

Etaient présents parmi les membres du clergé diocésain: Mgr S. Côté, P.D., M. O. Racette, curé de Verner; J.-A. Prieur, curé de Field; L.-D. Bourassa, curé de Lavigne; J.-M. Leclair, L. Séguin, les RR. PP. L. Legault, S.J.; G. Courteau, S.J.; Léopold Porcheron, S.J.; L. Telmosse, S.J.; Paul. Capucin; Deslauriers, O.P.; Kieffer, O.S.B.; MM. les abbés Leacy, Humphrey, Venti, Plouffe, Daigle, Kennedy, Perrault, Sylvestre, Côté, Filiatrault, Sturgeon, Tourangeau, Campeau, Flannery, Murphy, etc. Plusieurs représentants de communautés de religieuses se trouvaient mêlées à la foule: il y avait surtout des soeurs grises, des Filles de la Sagesse, des Soeurs de l'Assomption, etc.

Sudbury manque d'instituteurs

Sudbury, 20 juin—La Commission Scolaire doit faire face à un nouveau problème, cette année. Plusieurs professeurs ont dû répondre à l'appel militaire, d'autres se sont enrôlés librement ou suivent des cours d'officiers. Pour combler ce vide, on demande aux instituteurs retirés de l'enseignement de bien vouloir prêter leur assistance aux différentes écoles de la ville. S'il est possible, des cours spéciaux leur seront donnés durant les vacances, afin qu'ils soient préparés à la reprise des classes en septembre. On a déjà accepté onze nouveaux professeurs pour les écoles séparées, récemment.

Environ 7,000 étudiants fréquentent nos écoles de Sudbury et de Copper Cliff. Les écoles séparées de Sudbury seules en comptent 2,586. L'école St-Louis de Gonzague à 660 élèves; Nolin, 634; St-Albert, 280; etc.

2 jeunes sont tués instantanément

Par des chauffards inconnus

Sudbury, 18 juin—Denis Cayen et Wilfrid Ranger, de Sudbury, s'en revenaient d'Ottawa, le 17 au soir, quand ils furent vraisemblablement frappés par une voiture qui filait à toute allure. On les a trouvés morts, le lendemain matin, sur le bord dela route, près de Arnprior.

Un des deux jeunes gens, Denis Cayen venait de tenter de s'engager dans la Marine, à Ottawa. Auparavant, il travaillait à l'épicerie Orange. Il était âgé de dix-sept ans. Il est le fils de M. Edmond Cayen.

Quant à Wilfrid Ranger, il venait de s'inscrire dans le régigment Sudbury-Sault-Ste-Marie (réserve). Il était un des meilleurs membres du corps de clairon de cette unité. Il est le fils de M. Adolphe Ranger.

Ces deux jeunes gens étaient avantageusement connus et fort estimés. Leur mort tragique a beaucoup impressionné et peiné tous ceux qui les connaissaient.

On n'a pas encore de précisions sur les auteurs de l'accident, qui sont recherchés activement par la Sûreté provinciale.

Les deux amis revenaient d'un voyage d'aventures "sur le pouce" (hitch-hiking) et il est probable qu'ils n'avaient point pu trouver d'occasion ce soir-là et qu'ils avaient dû marcher une partie de la nuit. C'est ainsi qu'une voiture lancée à trop grande vitesse dans l'obscurité a dû les frapper. Il semble que la mort ait été instantanée.

Il arrive sain et sauf en Angleterre

Sudbury, 16 juin—Mme Victor Ranger, de la rue Spruce, fut heureuse d'apprendre que son mari est arrivé sain et sauf en Angleterre. M. Ranger, de la "Royal Canadian Engineers" (Corps des ingénieurs canadiens) faisait partie du dernier contingent de soldats qui traversa outre-mer. Un de ses frères, Joseph, est actuellement avec les troupes canadiennes de Gibraltar, un autre est dans un camp militaire canadien.

L'OPPOSITION CONSERVATRICE VA SAUVER LE CABINET KING EN VOTANT POUR LE BILL 80

Ottawa.—Il ne faut pas se laisser leurrer par les manchettes des journaux ou le thème principal des ministres principaux du premier ministre Mackenzie King. S'il fallait se baser là-dessus pour juger du sens du débat qui se déroule en marge du bill amendant la loi sur la mobilisation des ressources nationales, on croirait que le cabinet actuel est opposé à la conscription pour service outre-mer.

Le gouvernement King continue d'avoir recours aux méthodes équivoques, qui lui ont servi à gouverner depuis le commencement de la guerre. A la suite du premier ministre, les membres du cabinet qui ont pris la parole jusqu'à maintenant se sont efforcés de prouver que la conscription pour service militaire outre-mer n'était pas nécessaire pour l'heure, que le volontariat suffisait aux besoins du programme de 1942-43, que ce régime valait beaucoup mieux que la coercition. Ainsi ont parlé l'honorable J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture; l'honorable C. D. Howe, ministre des Munitions et Approvisionnements; l'honorable J. T. Thorson, ministre des Services nationaux de guerre; l'honorable Colin Gibson, ministre du Revenu national.

Le discours du ministre des Munitions et Approvisionnements a été même qualifié par M. J.-H. Leclerc, député libéral de Shefford, comme étant le plus fort discours prononcé jusqu'à maintenant contre la conscription pour service militaire outre-mer.

M. HANSON APPUIERA LE BILL

Mais sous l'avalanche des déclarations anticonscriptionnistes des ministres de M. King, il y a ici et là quelques petites phrases, très claires, qu'il ne faut pas oublier. Elles se résument à ceci: "Même si nous croyons que la conscription pour service outre-mer n'est pas nécessaire au moment présent, nous n'hésiterons pas à appliquer cette mesure, si un jour, nous la jugeons nécessaire." L'honorable Colin Gibson, ministre du Revenu national, qui a eu le courage d'avouer crânement qu'il n'était pas un anticonscriptionniste, s'est exprimé en ces termes sur ce point: "Jusqu'à maintenant, le volontariat a répondu aux exigences, mais il est possible qu'un jour vienne où le volontariat ne fournisse pas les renforts demandés. C'est une situation que nous devons envisager et à laquelle nous devons être prêts à faire face. Dans un tel cas, je serai certainement en faveur de

(suite à la page sept)

Le R. P. Grenon chez les Anciens du Collège

Mercredi soir, le 17 juin, à l'occasion du départ prochain des pères Grenon, O.M.I., Béland, S.J., et Boily, S.J., les Anciens se sont réunis au collège pour leur souhaiter un bon voyage. Le départ inopiné du Père Boily, le matin même, en a désappointé plusieurs mais ils ont compris que le Père avait dû se rendre à l'appel du devoir . . .

Vers huit heures, les Anciens arrivèrent en groupes, devisant ensemble et saluant les amis, puis ils se dirigèrent vers le salon des Anciens.

M. Joseph Lapalme, le président actuel de la section locale, attira l'attention des membres sur la fondation de notre journal et insista sur le désir des Anciens de contribuer à cette oeuvre, fondée par des Anciens. Il fut décidé de faire un don au journal, un don de dix dollars qui serait accru plus tard. La proposition de M. Colin, secondée par M. Leclair, reçut l'approbation unanime des membres.

Le Père Grenon consentit, dans la suite, à donner une petite causerie sur sa mission. Etablie par les Oblats, il y a vingt-cinq ans, sur les bords de la baie James, dans le Nord du Québec, la petite mission a trouvé un milieu peu sympathique: à cause d'une propagande habile des ministres anglicans qui avaient devancé nos missionnaires de 150 ans. Le Père Grenon assura les Anciens que malgré les difficultés les Pères ne se décourageraient pas, et qu'ils parviendraient à faire du bien et à gagner la confiance des Indiens, grâce à leurs connaissances en médecine.

Il nous parla des charmes de la langue indienne et de l'attrait du pays pour ceux qui cherchent l'aventure. Pour ceux qui s'intéressent à la stratégie militaire, il opina que la baie James serait un endroit idéal pour une attaque aérienne avec porte-avions sur les villes du Canada, et que le temps le plus favorable serait l'hiver, quand la baie n'est pas encombrée d'icebergs flottants.

Plusieurs membres de l'Association des Anciens profitèrent de l'occasion pour poser de nombreuses questions au Père Grenon. Ensuite ils se résignèrent à jouer aux cartes et à déguster des rafraîchissements.

Tout est bien qui finit bien.

René RIEL.

Ray Montgomery manque à l'appel

North Bay, 15 juin—Le sergent d'aviation Ray Montgomery, fils de M. et Mme L. Montgomery, de Chapleau, manque à l'appel depuis les combats aériens du huit juin, au-dessus du territoire ennemi.

Le Sergent Montgomery était bien connu à North Bay où sa réputation de skieur lui a valu beaucoup d'honneurs et de nombreux amis.

Il s'enrôla dans la R.C.A.F. quelque temps après le début des hostilités et il était en service outre-mer depuis mars 1940.

Il avait récemment participé aux attaques sur Cologne et Essen avec la R.C.A.F. et la R.A.F.

William Kelly, de 332 rue Peter, Sudbury, comparut en cour samedi matin, et dut payer une amende de $39.75 lorsqu'il fut trouvé coupable d'avoir causé un feu de forêt près de sa ferme, dans le canton de Phelps. Kelly avait allumé un feu près de sa demeure, pour brûler des déchets. Le feu s'étendit dans le bois voisin, et il dut demander le secours des gardes-forestiers pour l'éteindre.

DES BANDITS SE SONT EMPARES D'UN COFFRE-FORT A CAPREOL

On les recherche

Capréol, 16 juin—Des voleurs pénétrèrent dans le magasin "Liquor Control Board" à Capréol, dimanche matin, de très bonne heure, en sciant la vitre d'une fenêtre à l'aide d'un ciseau. Ils s'enfuirent avec $500.00 et avec d'autres papiers importants. Le coffre-fort ne fut pas ouvert dans le magasin. La gendarmerie croit plutôt que les voleurs l'emportèrent et prirent la fuite dans un auto qui les attendait.

Le plan du vol avait apparemment été conçu avec soin et exécuté rapidement. La vitre brisée ne fut remarquée que vers quatre heures par un employé de chemin de fer. Le système d'alarme n'avait pas trahi les voleurs.

La gendarmerie provinciale suit certaines pistes en coopération avec George Conron, le chef de police de Capréol.

Pendant toute la journée du 17 juin, les voleurs restèrent introuvables et le seul point que la police put affirmer, c'est que le larcin avait été très soigneusement préparé.

Mais le 18 juin, une nouvelle, enfin. Le lourd coffre-fort fut retrouvé, tard dans l'après-midi, dans une carrière de sable, près de Capréol, par Omer Armand. Le coffre-fort avait été ouvert avec une barre de fer et un gros marteau. La porte et le cadran étaient fracassés et tout y était: les mandats-poste, les régistres mais l'argent avait été emporté . . .

Le chef de police, George Conron, de Capréol intensifie ses efforts, aidé de la police provinciale d'Ontario.

La Femme et son Foyer

Claire-Anne, Directrice

LE SENS COMMUN

L'ennui, dans nombre de ménages, c'est que le sens commun n'est pas aussi commun qu'on le dit et que, s'il ne fait pas totalement défaut, il n'est le partage que d'un seul conjoint. Si toutes les femmes et tous les hommes possédaient une dose égale de jugement, de clairvoyance, de pondération, la vie serait singulièrement simplifiée et combien plus agréable, non seulement dans le ménage et la famille, mais dans la société et peut-être même dans les relations de pays à pays.

Par malheur il n'en est pas ainsi. Ce sont des privilégiés ceux qui admettent sincèrement qu'ils peuvent parfois avoir tort, et qui, par surcroît, ont rencontré une femme sensée et sachant mettre quand il le faut, un boeuf sur sa langue, selon le vieil adage.

Si vous tombez sur une personne entêtée, butée, butée ou égoïste, c'est vous qui devez, pour avoir la paix, céder plus souvent qu'à votre tour; sinon, il y aura de la casse chaque fois que vous ne serez pas disposé à dire noir lorsqu'il fallait dire blanc.

Je suis convaincue, en dépit des doléances trop nombreuses qui affluent au courrier, que la proportion des bons ménages l'emporte de beaucoup sur celle des ménages de chiens et chats. On n'éprouve pas le besoin de raconter son histoire quand on n'a pas d'histoire. Mais la lacune vient de ce que tantôt le mari, tantôt la femme garde les yeux trop ouverts sur les travers et les erreurs de l'autre et demeure complètement aveugle sur les siennes propres. Dans chacune des lettres que je reçois ici de gens qui sont ou se pensent mal mariés, il y a infailliblement deux pages, ou plus, consacrées à l'énumération des torts ou des méfaits du conjoint, de ce qu'on a fait pour lui et on ajoute, parfois, pas toujours: "J'ai aussi Le reste de l'espace, outre les formules de politesse est pris pour l'exposé mes défauts", mais en se gardant bien de dire lesquels. N'est-ce pas significatif?

Rien ne changera rien à ce qui est, mais si l'on apprenait un jour à s'observer chacun avec le *même* sens critique que l'on apporte à juger les autres, que l'air où l'on vit deviendrait donc plus respirable et que vite s'établirait la paix dans le monde et dans les coeurs!

CLAIRE-ANNE

Le petit courrier

N.-B.—Toutes les lettres concernant ce courrier devront être adressées ainsi: Claire-Anne, Ste-Edwidge, Cté Compton, P. Qué.

Q.—*Je devais prendre le demi-deuil de mon père, lorsque ma belle-soeur est morte aussi. Dois-je continuer le grand deuil?*

ANXIEUSE.

R.—Non, car on porte assez généralement en noir et blanc le deuil d'une belle-soeur.

• •

Q.—*Il y a dix ans que je suis mariée et je puis dire que j'ai été heureuse; je vivais bien, j'étais bien mise et mon mari était bon pour moi. Depuis cinq mois, je m'aperçois d'un changement dans son caractère, cependant. Il cherchait des prétextes pour sortir deux ou trois fois la semaine; une fois, il a dépensé tout son salaire avant de rentrer. Il se montrait repentant, toutefois, et je pardonnais. Voilà qu'il m'a avoué qu'il voyait une autre femme. Ma première pensée a été de le quitter mais, après réflexion et comme il m'assurait qu'il m'aimait encore et qu'il avait rompu avec elle, j'ai cru qu'il valait mieux rester et me montrer avec lui telle qu'avant. Dites-moi si je fais bien d'agir ainsi?*

MARGUERITE

R.—Oui, je le crois. Bien des femmes n'auraient pas la force d'en faire autant, mais puisque votre nature ou votre force d'âme vous le permet, c'est le moyen le plus efficace d'oublier. Votre histoire prouve bien que l'amour est quelque chose d'infiniment fragile et qu'il faut constamment veiller sur son bien.

• •

Q.—*Que faudrait-il faire pour empêcher une personne de bégayer?*

ABONNEE A LA FRONTIERE.

R.—Le bégaiement est parfois d'ordre physique et une petite opération sous la langue y remédie. Le plus souvent, il est d'ordre nerveux et on s'en corrige en s'exerçant au contrôle, c'est-à-dire en s'efforçant de parler lentement, posément et en faisant chaque jour quelques exercices comme de répéter plusieurs fois de suite une courte phrase, en accélérant à mesure le mouvement.

• •

Q.—*Mes cheveux sont huileux et sujets à tomber, cela peut-il dépendre que je porte mon chapeau tout le jour?*

TIMIDE.

R.—Employez dans l'eau où vous rincerez vos cheveux, toutes les semaines, un peu de vinaigre ou de jus de citron. Puis brossez longuement vos cheveux matin et soir. Je ne pense pas que le fait de porter un chapeau soit nuisible.

• •

Q.—*Veuillez me donner la signification des noms Henri, Romuald, Graziella, Elise.*

IMPATIENT.

R.—Henri chef de la maison, Romuald jeune roi, Graziella gracieuse, Elise serment de Dieu.

• •

Q.—*Convient-il de mettre de petits rideaux dans les portes vitrées d'une bibliothèque-secrétaire?*

NOUVELLE EPOUSE.

R.—Non, on ne met pas de rideaux à une bibliothèque, à moins que le meuble ne contienne autre chose que des livres.

CLAIRE-ANNE

C'EST LE TEMPS DE LA RHUBARBE

Les petits enfants vont casser les bâtons enrubannés et ils les mangent sans frissonner . . . Mais nous, comment les servirons-nous? Choisissez:

• •

Pouding à la rhubarbe

1½ à 2 lbs de rhubarbe, sucre au goût; 3 oeufs, ½ tasse de graisse ou beurre; 1¾ tasse de sucre; 2-3 tasse de lait; ¾ tasse d'eau; zeste d'orange; 2¼ tasses de farine à pâtisserie; 3 c. à thé poudre à pâte; ¼ c. thé sel.

Mode de préparation: Peler et couper la rhubarbe ¼ pc. d'épaisseur. Déposer dans un plat creux, saupoudrer de sucre, ajouter l'eau et couvrir d'une pâte préparée de la manière suivante: défaite en crème graisse ou beurre, incorporer en battant lentement 1¾ tasse sucre, ajouter les jaunes d'oeufs bien battus. Tamiser les ingrédients secs et les ajouter au premier mélange en alternant avec le lait. Incorporer les blancs d'oeufs battus ferme.

• •

Tarts à la rhubarbe

Mode de préparation: Peler, couper la rhubarbe par morceaux, échauder, laisser égoutter dans un une passoire. Mettre cuire avec 1 livre de sucre par livre de rhubarbe. Cuire sans eau; on peut ajouter un zeste d'orange. Se servir de cette préparation pour les tartes.

• •

Compote de rhubarbe

Laver, peler la rhubarbe; la couper par bâtonets de 1 pouce, faire cuire dans juste assez d'eau pour empêcher de brûler; vers la fin de la cuisson, sucrer à discrétion. Il n'est pas nécessaire de peler la rhubarbe quand elle est rose et tendre; la compote prend alors une bien plus belle couleur.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)— A. M. et Mme Roger Poitras, un fils, baptisé Joseph-Fernand-Conrad. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Houle de Blezard Valley.

A M. et Mme Aimé Boyer, une fille, baptisée Marie-Thérèse. Parrain et maraine M. et Mme Roméo Frappier, de Sudbury.

Dimanche dernier, l'équipe de balle molle de Capréol rendait une seconde visite à notre équipe. résultat fut plutôt . . . négatif pour notre club.

M. et Mme Napoléon Bertrand sont partis lundi, le 15 juin, pour Ottawa où ils assisteront à la "graduation" de leur fille, Gaorgette, au couvent de la rue Rideau. De là ils se rendront à Caledonia Springs où ils visiteront les parents de Mme Bertrand.

MM. et Mmes Armand et Jean Dubois sont partis vendredi, le 19 juin, pour Caledonia Springs où ils visiteront des parents.

M. F.-H. St-Germain, de Sudbury, faisait une courte visite d'affaires, ici, en fin de semaine.

M. Hervé Cyr, ancien principal de notre école, et maintenant professeur au camp d'entraînement militaire de North Bay, visitait des amis ici, dimanche dernier.

Les soldats R. Morin et C. Démoré passaient la fin de semaine dans leur famille.

Chelmsford

Chelmsford, (D.N.C.)—Un grand nombre de paroissiens de Chelmsford se sont rendus à Sturgeon Falls, dimanche, le 14 juin, pour assister au Congrès Eucharistique. Nous remarquions parmi ceux-ci, Mgr S. Côté, P.D., curé de notre paroisse, et les délégués de la ligue du Sacré-Coeur.

M. et Mme Wilfrid Montpellier annoncent la naissance d'une fille.

M. Edgar Bradley, de Kirkland Lake, fils de M. John Bradley de cette ville fut grièvement blessé lorsque le camion qu'il conduisait fit une chute de soixante pieds. Il a l'anse du cou cassé, des côtes fracturées et plusieurs autres contusions. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital où son état est critique. Les deux autres occupants du camion s'en sont tirés indemnes.

River Valley

River-Valley, (D.N.C.)— Dans chacune de ses générations, la famille Giroux a compté des commerçants d'animaux dans son sein; aussi, pour ne point faire mentir la tradition, Laurier Giroux s'est récemment adonné à ce genre de commerce.

Le soldat Lucien Dupras a réintégré son cantonnement à Lévis, après une visite de quelques jours chez ses parents.

Dimanche a eu lieu à l'école un bingo suivi d'un concert sous les auspices de Mlle Lucille Guérin et de ses jeunes élèves.

Nos cercles de jeunesse ont admis dans leur rang, les étudiants de retour depuis la semaine dernière.

Le moulin à scie de M. Albert Giroux ouvrira bientôt.

Mme Norbert Therrien a séjourné pendant quelque temps parmi ses enfants à St-Charles.

On a reçu un télégramme annonçant que les soldats Patrice et Camille Léger sont arrivés sain et sauf en Angleterre et ont un besoin urgent de cigarettes.

Robert Dupras est revenu de l'hôpital où il s'est fait enlever deux doigts par suite d'une blessure par l'explosion d'une cartouche de dynamite.

Albert Giroux a fait un court voyage d'affaires à Sudbury, la semaine dernière.

Aza Tessier a témoigné au tribunal de Sturgeon Falls, jeudi dernier, au sujet de la bagarre entre David Sariol et le soldat Gaton. Sariol a été grièvement blessé.

Les touristes se font très rares cette année: c'est un sérieux handicap pour les "voyageurs sur le pouce".

Les élèves de l'école séparée s'attendent de voir leur année scolaire clôturée par un pique-nique au lac Clair, comme l'an passé.

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.)—Nos révérendes soeurs viennent de nous quitter pour les vacances. Soeur Cécile de Jésus se rendra à Montréal où deux de ses frères seront ordonnés Capucins. Soeur Ste-Lucienne se rendra à Haileybury pour compléter ses études. Soeur St-Jules doit rester à Warren pour les vacances.

Dernièrement, M. et Mme Jos Leclerc, de Détroit, étaient de passage chez M. Beauparlant, dangereusement malade.

Mme de Guillerie offrit deux plumes-fontaines d'or à l'école du village: elles furent gagnées par Mlles Antoinette Turcot et Alma St-Georges.

Jupp Construction se hâte de finir les travaux sur le chemin Hagar-Noëlville afin de partir le premier juillet pour ouvrir le chemin entre l'Alaska et les Etats-Unis.

Mmes Victor Brisson et Léo Dupuis durent nous quitter pour l'hôpital St-Joseph de Sudbury, où elles subirent chacune une opération. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

MM. Jos et Maurice Rivet ainsi que Arthur Roussel nous ont quittés pour Nobel.

M. Gédéon Pilon vient de quitter le village afin de s'installer sur la ferme de M. J.-B. Pilon.

Tous les prêtres se rendront prochainement à North Bay pour leur retraite.

Le père Senay, S.J., l'apôtre du Sacré-Coeur, viendra, en septembre, établir la Ligue du Sacré-Coeur dans notre paroisse; ceci coïncidera avec nos quarante-heures.

Mlle Rita Lemieux de Sudbury, est de passage dans notre paroisse; elle visite ses soeurs, Mme Frank Laforge et Mme Léo Gauthier, et son frère M. Laurent Lemieux.

Nos écoles fermeront leurs portes à la fin de la semaine. A nos dévoués instituteurs et institutrices, nous souhaitons de bonnes vacances.

M. Napoléon Roy, de Nobel, est de retour dans sa famille.

LE SUCRE ET LES CONSERVES

La Commission des Prix et du commerce en temps de guerre précise qu'il reste permis d'acheter du sucre en excès de la nouvelle ration d'une demi-livre par personne par semaine pour les conserves et pour la mise en boîte des fruits et la confection des confitures et gelées.

42, RUE BORGIA SUDBURY, ONTARIO

Adam & Cie, Ltée

EPICERIES ET VIANDES DE CHOIX

Complètement modernisé — A votre service depuis trente-trois ans

Signalez: 4-4248 (trois lignes à votre service)

SERVICE EFFICACE LIVRAISON RAPIDE

Pharmacie Michaud

Pharmacie de confiance

Angle Durham et Beech
TEL. 4-4268 SUDBURY, ONT.

LA MAISON

LABERGE

Matériaux de canstruction - Charbon

NICKEL TIRE SERVICE

Gérant: GERARD BOULET

Ouvrage garanti à prix modérés

UP-TO-DATE
VULCANIZING

75, Coniston Road Téléphone: 3-0108
Sudbury, Ontario Résidence: 6-6132

Buvez les liqueurs douces

SILVER FOAM

Qualité supérieure

Sudbury Brewing and Malting
COMPANY, LIMITED

Tél. 7-7561 185, rue Lorne

L'AMI DU PEUPLE

Journal régional de l'Ontario nord

Rédacteur en chef: Camille Lemieux
Gérant: Arthur Charette

137, rue Notre-Dame Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 25 juin 1942

A propos du dénommé Carson

C'est effrayant comme il y a des gens ignorants, pardon, je veux dire qui ont si peu d'intelligence. Carson (J. W., de son prénom) est du nombre. Il se croit un sage, dame et est grand-maître des Orangistes! mais il faut le classer parmi les individus dépourvus. Le bon sens, qui est censé revenir naturellement à tout homme, n'a pas l'air de lui revenir du tout.

Lui, il est pour l'effort de guerre total, entendu à sa manière, qui est de vider le pays d'hommes. Pourquoi ne s'enrôle-t-il pas? A coup sûr, il allègue-ra son âge (qu'il me semble porter bien allègrement!), mais je me suis laissé dire qu'on employait même des gens pour "éplucher" des patates. Avec les meilleures recommandations de son ordre peut-être notre ami parviendrait-il à obtenir l'un de ces emplois? *L'Ami du Peuple*, au besoin, serait heureux de mettre un mot favorable . . .

Parlant des droits de la langue française en ce pays, l'on ne semble pas savoir encore qu'elle est sur un pied d'égalité avec la langue anglaise. L'on ne voit pas que c'est écrit en toutes lettres dans le fameux "Acte de l'Amérique Britannique du Nord". Ah! si l'on ouvrait de temps à autre son histoire . . . mais ce serait trop demander à de telle gens!

Si c'est contraire à l'esprit de ce document, il faudrait en déduire que les signataires conspiraient contre nous, et que si l'on a écrit telle chose c'est le contraire qu'on entendait lire et mettre en pratique. A. M. Carson d'expliquer cela . . .

Pour les privilèges qu'on nous attribue, je voudrais bien qu'on nous les nomme. Nous devons nous escrimer partout pour attrapper quelques miettes de français par ci par là. Nous n'avons justice à peu près nulle part.

Notre orangiste ajoute que sa protestation, pas plus que les autres, n'aboutira à rien. C'est un vote qu'il faudrait pour régler la question du français au Canada! C'est bien ça: "Le droit du plus fort est toujours le meilleur". Le loup de la fable croyait en cette maxime. L'Allemagne l'a toujours mise en pratique. Carson et son groupe ont bien l'air d'avoir à coeur de porter haut le flambeau de la force injuste. Allez donc leur demander pourquoi l'on combat aujourd'hui, ce que dit la chartre de l'Atlantique pour les minorités. Peut-être croient-ils que pour les Polonais, Tchèques, Chinois, ça passe, mais pour les Canadiens-Français, ah non!

Mais l'épouvantail qu'a surtout Carson c'est le facteur population. En effet nous, Canadiens français, nous aimons mieux avoir des enfants pour Dieu et la patrie que d'élever et de dorloter des petits chiens. Et ceci nous nous en glorifions beaucoup! Nous allons même tâcher de continuer, n'en déplaise à qui que ce soit . . .

A tout prix, enfin, on veut empêcher ce beau et vaste pays de tomber aux mains réactionnaires des catholiques. C'est tellement stupide que je n'ajoute rien et que je laisse au lecteur lui-même le soin de juger le nommé Carson (J. W. de son prénom).

Camille LEMIEUX

La caisse populaire

Il faut que dans chaque paroisse, on fonde une caisse populaire. S'est-on jamais arrêté aux bienfaits innombrables que nous apporteraient des caisses populaires? Que de fois le fermier manque une aubaine justement parce qu'aujourd'hui les vingt-cinq ou cinquante dollars requis, lui font défaut. Cet argent, il est certain de l'avoir à la fin du mois, mais c'est tout de suite qu'il le lui faudrait. Ne pouvant le trouver nulle part, il manquera une occasion de faire un profit; telle transaction avantageuse lui échappera.

Certes, il y a bien les banques mais l'on sait assez que les démarches auxquelles il faut recourir, le plus souvent, n'aboutissent qu'à un échec. Aussi, laisse-t-on la banque tranquille et l'aubaine partir.

C'est tout différent avec une caisse populaire. Comme l'on se connaît, les démarches ne sont pas longues. Au bout de quelques minutes, on obtient ce que l'on veut à un taux d'intérêt exceptionnellement bas.

Que de gens aimeraient mieux placer leurs économies dans la caisse populaire de la paroisse à meilleures conditions qu'à la banque, pour aider leurs concitoyens que de les mettre entre les mains de capitalistes usuriers qui s'en servent bien souvent contre nous. On a donc tout à gagner et rien à perdre avec une caisse populaire. Plus tard, nous étudierons la manière d'en fonder une.

Camille LEMIEUX

Les caisses scolaires

On admet généralement qu'une des causes de l'infériorité économique des Canadiens français, c'est leur trop grande prodigalité, pour ne pas dire leur esprit de gaspillage. Nos ancêtres étaient économes; ils avaient le culte de l'épargne et . . . du bas de laine qui servait de *coffre-fort* dans à peu près tous les foyers. La dernière guerre, l'autre dernière guerre a changé bien des choses. Il est indéniable que chez les nôtres elle a tué le sens de l'économie et a fait de nous des prodigues et des gaspilleux. Pas étonnant dès lors, maints et maints autres facteurs s'ajoutant à celui-là, que nous soyons devenus des esclaves de la haute finance, des gueux ou presque.

Une réaction s'imposait. Elle est venue. Tous ceux qui s'intéressent à notre avenir et particulièrement nos éducateurs ont voulu sauver au moins la jeunesse de ce désastreux esprit de prodigalité. D'où la fondation de caisses populaires et de caisses scolaires.

Ces dernières produisent chez les enfants des résultats surprenants. Dans l'Abitibi et le Témiscamingue, grâce à l'Union catholique des Cultivateurs, elles se sont multipliées en ces dernières années. Elles entrent maintenant dans les écoles urbaines. Malartic n'a la sienne que depuis quelques mois et déjà les écoliers de cette ville minière ont déposé à l'épargne près de six cents dollars. Et à Rouyn donc! La caisse existe depuis quatre ans chez les élèves des Clercs St-Viateur. Voici le montant des dépôts: année 1938-39, $976.59; année 1939-40, $690.63; 1940-41, $1,028.27; 1940-42, jusqu'à juin, $1,740.27. Cela donne un total de $4,435.76 épargné sou à sou par les écoliers. N'est-ce pas tout simplement splendide? Dire que n'eût été des caisses scolaires ce montant aurait sans aucun doute passé en chocolat et en *bubusses* de toutes sortes peut-être même en fumée, car il n'est pas nécessaire aujourd'hui d'en avoir long d'homme pour commencer à griller la cigarette!

Bravo aux caisses scolaires et qu'on les multiplie partout. Elles sont une merveilleuse école d'épargne.

Julien MORISSETTE

Avec ou sans épices

La fête des mères, très bien! Mais la fête des pères, ç'a m'a l'air IN BEU BEDIT GOMMERCE.

• •

A la manière de . . .

• •

On apprend que les Nâzis sont presque rendus au "Cocasse". Tant pisse! Voilà certes un grand malheur pour les Russes . . .

• •

On nous rapporte de bonne source que les entrepôts frigorifiques FROIDS sont les plus recommandés.

• •

Des nouvelles autorisées — à propos, n'oubliez pas d'acheter vos habits chez Fashion Craft — nous annoncent l'arrivée IMMMMINENTE, par le truchement de l'enregistrement électrique de l'électricité dans les ampoules . . .

• •

Cet homme DONT AUQUEL le nom est Arthur Saindon est décédé aujourd'hui, pour la première fois. Il était depuis longtemps SUR LA VERGE DE LA MORT.

• •

. . . Et voilà pourquoi votre fille n'est pas muette.

• •

Un certain nombre de nos amis qui ont voté oui au plébiscite prétendent que cette année le poisson dit non.

• •

Et ils font des voyages de pêche de blague.

• •

CE QU'"ILS" DISENT:
"Je suis pour sans l'être tout en l'étant".
Mackenzie KING

• •

Et Hanson sacre . . .

• •

La St-Jean-Baptiste est maintenant passée.

• •

Il ne reste plus qu'à en oublier les leçons pour les 364 autres jours de l'année . . .

• •

Il y avait autrefois les Trois Personnes de la Sainte-Trinité. Il y eut ensuite les trois vertus théologales. Il y eut plus tard les trois chapelets, c'est-à-dire le Rosaire. Puis, les neufs vendredis. Mais on est revenu au nombre trois. De nos jours, les catholiques semblent préférer faire usage pour leur salut des trois B. Ce sont Bière, Beans, Bingo.

VATEL

Lettre à Procule

Nos institutrices

Bien cher ami,

J'ai tant de sympathie envers les petites institutrices de campagne que j'ai appris avec grande joie la nouvelle qu'elles allaient recevoir une augmentation de salaire. Je ne sais pas si cette sympathie provient du fait que je me suis trouvé maintes fois en leur agréable compagnie ou si, après en avoir fait diabler quelques-unes à la petite école, j'ai reconnu enfin toute l'ampleur de leur dévouement et toute la beauté de leur sacrifice; toujours est-il que j'ai souvent déploré le peu de cas qu'on faisait d'elles.

• •

"La maîtresse est bonne à rien", annonce le petit gars à ses parents au retour de l'école. C'est à voir! On est toujours assez bon pour 25, 30 ou 35 dollars par mois. S'il n'y avait eu qu'une telle pitance au bout d'un cours d'université, où pourrait-on trouver aujourd'hui des universitaires? Notre peuple n'a jamais eu les moyens de s'instruire pour le seul amour de l'instruction et quand des parents se décidaient à payer des études à leurs enfants, c'était pour que ceux-ci puissent profiter des avantages que confère la science. Je ne connais que les "one-dollar-a-year men" pour aimer à travailler sans salaire après avoir reçu une formation telle que leurs services soient indispensables en temps de guerre. Le fait est tellement inconcevable qu'il me laisse soupçonner anguille sous roche! Mais ne dis pas cela à personne!

"Bonnes à riennes", nos petites maîtresses de campagne? Tu radotes, mon petit. Elles sont bonnes à quelque chose de la première à la dernière. Il faut une rare dose de courage et d'abnégation pour tenir en respect de quarante à cinquante espiègles tout le jour et pardessus le marché leur mettre quelque chose dans la tête . . . pour 25 ou 30 dollars par mois. Beaucoup de madames qui critiquent les institutrices, ne peuvent plus se passer de servante à leur deuxième enfant. Combien leur faudrait-il donc de servantes, si, comme nos institutrices, elles devaient couvrir de leur jupe et de leur tendresse une cinquantaine de marmots plus ou moins bien élevés? Il ne faut pas oublier, non plus, que nombreuses sont les mères qui envoient leurs enfants à l'école avec un soupir de soulagement, pour s'en débarrasser! Ce qui revient à dire que l'institutrice doit remplacer avantageusement une foule de mères, dompter des indomptables, moucher des morveux, christianiser des païens, réformer des déformés; en un mot, astreindre à une discipline un tant soit peu rigide, des enfants qui n'ont connu que la gâterie ou le délaissement. Entre nous, Procule, c'est une m . . . "job", une "job" que par surcroît la maîtresse d'école doit accomplir avec assez de doigté pour ne pas encourir la haine ou la réprobation des parents, lesquels sont généralement assez chatouilleux sous ce rapport.

Il faut payer l'institutrice, je le redis. Quand elle sera mieux payée, elle aura plus de coeur à la tâche et fera de cette tâche une véritable profession. Si jusqu'à présent nous n'avons jamais manqué d'éducatrices, c'est parce que chez Canadiens français il y a toujours eu, au sein de nos populations pauvres, des dévouements sublimes et des immolations obscures. Si j'en avais le pouvoir, j'élèverais un monument à l'institutrice du passé et je payerais de meilleurs salaires encore à l'institutrice de demain.

Si nous ajoutions à ce nouvel appui financier un appui moral plus grand, je crois que nos institutrices auraient raison de supposer qu'enfin la province de Québec est en voie de reconnaître leur mérite et je crois aussi qu'elles se feraient un devoir de nous prouver leur reconnaissance en se préparant mieux encore, si la chose est possible, à soustraire nos enfants aux ténèbres de l'ignorance.

Il faut qu'elles ne puissent pas douter de nous; quant à nous, gardons-nous de jamais douter d'elles!

ALMANZAR

Nos lecteurs nous écrivent

Chers messieurs,

Bravo! l'Ami du peuple! Vous avez hâte de connaître l'impression de vos lecteurs. Très bonne pour ma part. J'annonce demain en insistant pour que chacun conserve les premiers numéros, en vue d'en faire une collection qui sera précieuse dans quelques années. J'ai déjà mis la main sur la collection du *Nouvel Ontario*. C'est alors que j'ai compris. Pourquoi ne pas mentionner ce point à vos lecteurs avant qu'il ne soit trop tard?

Que Dieu bénisse votre oeuvre.

En N.S.
O. RACETTE, curé.

Rectification

Le conte *Amour ou Devoir*, paru dans notre numéro précédent, est l'oeuvre de notre correspondant pour River Valley, M. Roland Roy. Nous regrettons qu'une erreur typographique ait laissé tomber la signature. —LA REDACTION.

TROISIEME LISTE DE SOUSCRIPTION A NOTRE JOURNAL

M. l'abbé Prieur, Field	$ 5.00
Anciens du collège Sacré-Coeur (cercle de Sudbury)	10.00

(à suivre)

Nous espérons que cette liste s'allongera. Toute autre souscription sera la bienvenue.

Prière d'adresser à
"L'Ami du Peuple"
137, rue Notre-Dame, Sudbury

LE CLUB SAINT-LOUIS
EST LE RENDEZ-VOUS DES CANADIENS-FRANÇAIS

Quand vous viendrez à Sudbury descendez à

l'Hotel Frontenac

Le plus récent et le plus moderne des hôtels locaux

12-18, rue Durham Tél. 8-8318

On a recueilli 200,000 timbres

Sudbury, 19 juin—Le Cercle Missiologique du Collège Sacré-Coeur avait organisé un concours de "vieux" timbres dans les écoles séparées de Sudbury. Tous les élèves garçons et filles, pouvaient concourir. Il s'agissait de rapporter le plus possible de timbres oblitérés. On avait mis des prix à l'enjeu: deux pour les garçons et deux pour les filles.

Environ 45,000 timbres ont été apportés par les élèves de différents écoles. Ces timbres seront remis à l'O.M.T. (Oeuvre Missionnaire des Timbres), à Montréal, qui se charge de les préparer, de les classer et de les vendre au profit des Missions.

Vingt concurrents se sont disputé les prix: 10 garçons et 10 filles. Voici les noms des gagnants. Chez les garçons: 1er prix: Richard Leclerc, de l'école Nolin. 2e prix: Gérald Thériault, de l'école Saint-Joseph. Chez les filles: 1er prix: Huguette Paquette, de l'école Nolin. 2e prix: Dolorès Despatie, de l'école Saint-Joseph. Des prix consolation ont été donnés à Marcel Cayen, Conrad Bonhomme et Annette Ross, de l'école Nolin.

Avant le depart pour les vacances des prix ont aussi été décernés aux élèves du collège qui se sont classés premiers dans un concours semblable. Les vainqueurs étaient Roger Cadotte, de Fabre, P.Q., Laurent Smith, de Timmins, Fernand Laroeque, de Kirkland Lake.

Comme résultat de tous ces concours, 200 000 timbres ont été adressés à l'O.M.T.

Félicitations aux vainqueurs et un bon *merci* au nom des Missionnaires à tous ceux et celles qui ont recueilli et préparé ces timbres avec beaucoup de soin.

LE CERCLE MISSIOLOGIQUE DU COLEGE SACRE-COEUR.
(communiqué).

Résultats dans les écoles de Sudbury

ECOLE ST-LOUIS-DE-GONZAGUE

8e année (filles): 1ère, Anne Rouleau; 2ième Carmen Harvey.

7e année (garçons): 1er Hector White; 2ième, Gabriel Bruneau.

7e année (filles): 1ère, Carmen Laplante; 3ième, Claire Lachapelle.

6e année (garçons et filles): 1er, Edouard Henri; 2ième Roland Lanthier.

6e année (filles): 1ière, Lorette Lamothe; 2ième Shirley Fidgerald.

5e année (garçons et filles): 1er, Gérald Gauthier; 2ième Daniel Pyroff.

5e année (filles): 1ière, Lucille Bonin; 2ième, Jeannine-Noël de Tilly.

4e année (garçons): 1er Jean-Noël Vigneault; 2ième, Jean-Guy de Tilly.

4e année (garçons et filles): 1er, Roger Leblanc; 2ième, Lillane Gauthier.

2e année (garçons): 1er, Jacques Barbeau; 2ième, Léon Vigneault.

2e année (filles): 1ière, Rachel Bélanger; 2ième, Rita Lefèvre.

• •

ECOLE ST-THOMAS

6e année: 1ère, Thérèse Fortin; 2ième, Georges Dubois.

5e année: 1er, Robert Doyle; 2e, Doris Bryce.

4e année: 1ière, Yolande Deschênes; 2ième, Victorine Aubin et Roger Charette.

3e année: 1er, Valima Girouard; 2ième, Valéry, Aubin.

2e année: 1ière, Norreen Beaudry; 2ième, Béatrice Doyle.

1ère année: 1ière, Lorraine St-Jacques; 2ième, Claire Lee et Annette St-Jacques.

• •

ECOLE ST-ALBERT

8e année: 1ière Patricia Butler; 2ième, Marguerite Lebretton.

4e année: 1er, Robert Botsford; 2ième, Henriette Sicotte.

3e année: 1er, Léonard Bouchard; 2ième, Roger Barbeau.

1e année: 1ière, Lorraine Larose; 2ième, Hélène Bédard.

N.-B.—Les résultats dans les autres écoles seront donnés la semaine prochaine.

Savez-vous ce que boit cet homme, dans ce verre qui vacille en sa main tremblante d'ivresse? Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants.—Lamennais.

A LA PAROISSE ST-JEAN-DE-BREBEUF

Sudbury, St-Jean-de-Brébeuf: (D.N.C.)—Samedi, le 20, eut lieu, à neuf heures trente, le service du jeune Denis Cayen, victime d'un accident récent sur la route d'Ottawa, près d'Arnprior. Mgr Coallier, P.D., V.G., officiait.

Lundi de la semaine dernière avait lieu le service de Mme Léandre Lafleur, décédée, le 12 juin.

M. Clifton Butler a épousé, au cours de la semaine, Mlle Germaine Rondeau, fille de Mme Rosalie Rondeau. M. Alexandre Butler et Ronald Rondeau étaient témoins.

Nos élèves se sont particulièrement distingués lors de la promotion. Résultat d'efforts courageux chez la plupart, et du dévouement tout spécial de leurs professeurs et maîtresses. Pendant près de dix mois, ils se sont astreints à un travail qui répugnait à leurs goûts d'enfants. Mais, on peut être assuré que c'est l'âme tranquille qu'ils vont commencer leurs vacances.

Excellents examens

Sudbury, 16 juin—M. Georges-A. Lebel, de retour à Sudbury depuis quelque temps, reçut avec joie la bonne nouvelle qu'il avait passé avec grand succès ses exament médicaux de seconde année à l'Université Laval de Québec. Georges est le fils de M. et Mme P. Lebel, de 142, rue Eyre. Il fit ses études classiques au collège du Sacré-Coeur à Sudbury. Il retournera à l'université, le 15 juillet.

Questions d'éducation

L'éducation première de l'enfant doit commencer à la maison. C'est la mère qui doit être le premier instrument du développement de la conscience de l'enfant. Nous l'avons déjà dit dans un article précédent: "la mère est le roc sur lequel reposent toutes les espérances de la société chrétienne parce que c'est elle qui a pour mission de former le coeur des hommes". Et il est facile à comprendre que la mère formera le coeur de ses enfants selon son propre coeur. Quelle immense responsabilité repose donc sur les mères de famille!

Que font les jeunes filles pour se préparer à la redoutable mission de former le coeur et l'âme d'une nouvelle génération? Se préparent-elles? La jeune fille d'aujourd'hui, mère future d'une nouvelle génération, a-t-elle vraiment conscience de ses actes? Réalise-t-elle la conséquence de son manque d'esprit de sérieux, de sa vie volage, de l'instabilité de son esprit, du dévergondage de son imagination qu'elle remplit de toutes les illusions et de tous les mensonges récoltés dans une lecture de romans insensés ou dans la vue d'un cinéma corrupteur? Où prend-elle la nourriture pure et saine si nécessaire à qui veut devenir une véritable mère chrétienne? Et encore, le veut-elle vraiment devenir mère? Ne sent-elle pas sa faiblesse et ne refuse-t-elle pas de porter la responsabilité attachée au devoir que doit remplir intégralement la "bonne mère?"

Le faux esprit d'une liberté mal entendue corrompt même ce qu'il y a de meilleur dans le coeur de la femme: "le désir de devenir mère". On veut à tout prix jouir de sa liberté, même au risque de devenir l'esclave de ses propres folies!! C'est un pur manque de réflexion car si l'on prenait la peine de réfléchir tant soit peu et d'expérimenter on s'apercevrait bien vite que la vraie liberté n'existe que dans l'esclavage du "devoir". L'esclave du devoir a l'esprit libre et le coeur toujours ouvert à la joie; il est l'être le plus heureux au monde et aussi le plus libre qui soit. Il ne changerait pas sa place et sa liberté pour toutes les libertés imaginaires qui sont prêchées dans le monde. Parce qu'il a expérimenté les joies de la véritable liberté, il sait par expérience qu'aucune autre ne pourrait la remplacer.

Certains auteurs sur l'éducation, et d'autres qui font l'étude de la société présente, se demandent si vraiment la jeune fille d'aujourd'hui manque autant de sérieux que cela paraît. Pour nous, c'est une question oiseuse car après tout, il nous faut bien juger la vie intérieure d'une personne par ses actes extérieurs. On admet cependant que souvent les actes extérieurs sont trompeurs, mais nous n'admettons pas que cela soit une règle générale. C'est plutôt une exception, et une exception assez rare. Toutefois nous ne voulons pas pousser les choses à l'excès et nous sommes heureux de dire qu'il y a encore un grand nombre de jeunes filles sérieuses et des mères de famile admirables, en vertu et en sagesse. Mais elles sont cependant plutôt rares, et comme les pierres précieuses, elles se tiennent bien cachées à l'abri de la corruption du monde. Nous ne les rencontrons pas là où il y a dissipation d'esprit et de corps.

D'un autre côté nous devons bien constater—et cela avec peine—que nos jeunes d'aujourd'hui, garçons et filles, vivent sans réflexion. Nous avons une jeunesse plus impulsive que réfléchie, ne réalisant pas sa responsabilité parce qu'elle ne la comprend pas, parce qu'elle n'a pas été éduquée parce qu'elle n'a pas été élevée avec l'idée du "devoir du chrétien". Il n'y a pas de devoir pour l'irresponsable, et le semblant de liberté dont il s'imagine jouir n'est qu'un pur esclavage à une fausse conception de la vie. Notre jeunesse croit avoir trouvé le secret du bonheur en refusant toute responsabilité et en s'imaginant que tout lui est permis, que le *devoir* est un mot de toute beauté que l'on doit admirer mais non imiter. Enfin nos jeunes manquent de sérieux, de réflexion; ils ont l'esprit volage, d'une mobilité extraordinaire ne sachant jamais où s'arrêter, sur quoi se reposer. Résultat déplorable d'une éducation toute mécanique où le sciences leurs sont données toutes digérées. Ils ne savent que faire de la réflexion, s'ils ont une excellente mémoire ils n'ont pas besoin de la raison. Et d'ailleurs pourquoi faire effort puisqu'ils peuvent recevoir tout ce qu'ils ont à apprendre sans le comprendre. Par un système d'éducation des plus ridicules nous avons produit une jeunesse "mécanique" qui vit de mémoire et d'imagination mais non de raison. Manque d'éducation à la maison, redressement pratiquement nul à l'école libre, nous a donné "la jeunesse libre" d'aujourd'hui. Et nos jeunes fréquentent cette "jeunesse libre" l'admirent et l'imitent sans que les parents s'en inquiètent.

Nous devons le répéter: "L'éducation première de la jeune génération actuelle est une éducation entièrement fausse, vide de tous les principes fondamentaux qui constituent la base d'une éducation avant tout foncièrement chrétienne et saine de principes et d'exemples". En un mot le monde ayant baissé le niveau de sa foi, et partant le niveau de sa science morale, a manqué à sa tâche et a produit une génération d'insouciants, d'irréfléchis, de parfaits égoïstes. Résultats: notre génération marche à sa destruction, destruction qu'elle a forgée elle-même, et il ne faut pas l'oublier, que leurs parents et éducateurs ont préparée pour eux. Cette fausse éducation ne date pas d'aujourd'hui, elle existe depuis que les écoles libres (écoles publiques) ont été fondées. Quand on pense qu'il y a encore des parents catholiques qui envoient leurs enfants aux écoles publiques parce que cela coûte moins cher! Quand pourrons-nous séparer la question si importante de l'éducation, de la question si petite de l'argent? Le salut de nos enfants, leur bonheur, leur intelligence, leur âme, tout ce qui constitue l'homme chrétien, le parfait catholique, l'homme à l'image du Christ est ignoré lorsqu'il est question d'argent! On doit tout sacrifier lorsqu'il s'agit de dépenser quelques sous pour l'éducation saine des petits, même leur bonheur, même leur avenir! Cela coûte trop cher pour faire des hommes et des femmes qui savent vivre selon la volonté de Dieu. Mais cependant, rien ne nous coûte trop cher pour satisfaire nos propres caprices et même ceux de nos enfants à qui nous refusons le bon pain pour leur donner des roches à manger. On ne peut pas faire le sacrifice de quelques sous pour l'éducation de ses enfants et l'on gaspille des dollars pour les perdre corps et âme! Soyons donc plus sérieux; avouons que nous sommes dans le tort, reprenons-nous; il n'est jamais trop tard pour bien faire! Ne donnons pas nos enfants aux dieux des païens!

Geo.-E. AUDEBEC, B.A.
Directeur du Collège Commercial St-Michel

L'ACHAT DU CHARBON

Vu la restriction de l'usage des huiles combustibles, l'administrateur du charbon à la commission des prix et du commerce en temps de guerre recommande fortement aux consommateurs d'acheter leur charbon le plutôt possible, dès aujourd'hui s'il y a moyen: à l'automne les moyens de transport seront surtaxés et les variétés de charbon moins nombreuses.

Accidents à Timmins

Timmins, 17 juin—Antoine Ayotte, âgé de trente-cinq ans et membre de la brigade des pompiers de Timmins se donna une grave entorse lundi soir et fut transporté d'urgence à l'hôpital. Dans un autre accident, Pierre Kordick, mineur, âgé de trente-quatre ans, se brisa la jambe gauche en tombant dans un trou de 35 pieds au niveau de mille cent pieds de la mine Delnite. Il fut conduit à l'hôpital local.

Un autre "trio" est né à Kirkland Lake

Kirkland Lake, 19 juin—M. et Mme Mell Peeler se sont engagés récemment sur les traces de M. Dionne. Ils sont les heureux parents de trois enfants: deux garçons et une fille. Les "triplets" sont à la mode. Un événement analogue fut signalé, le 20 mars, 1935, à Kirkland Lake. M. et Mme Henri Fiset eurent trois garçons: Henri, Pierre et Clarence Fiset.

Les jeunes Peeler sont en excellente santé ainsi que leur mère. "Ad multos annos".

CHAUFFEUR IVRE

Timmins, 19 juin—Devant le magistrat S. Atkinson, Xavier Nadon se déclara coupable de s'être promené en auto alors qu'il était dans un état d'ivresse. Le magistrat le condamna à dix jours d'emprisonnement; son permis de chauffeur lui fut enlevé pour six mois ainsi que son automobile pour trois mois.

Verner

Verner, (D.N.C.)—La paroisse de Verner ne manquait pas de représentants au congrès de Sturgeon Falls. Quelque six cents personnes s'y rendaient, et tous s'accordent à dire que ce fut la plus imposante cérémonie qu'ait connue le diocèse. Félicitations aux organisateurs et à tous.

Le R. P. Lamoureux, O.M.I., principal de l'Ecole Normale d'Ottawa, visitait l'école St-Jean-Baptiste hier. Il se rendait à Minnow Lake, voir sa soeur, religieuse au nouveau couvent.

Les élèves du collège Sacré-Coeur sont de retour dans leurs foyers. Mais les prairies de foin frémissent sous le vent et la fourche attend leurs mains fragiles.

MM. Donald et Laurent Smith du collège s'arrêtèrent à Verner visiter leur tante, Mlle Stéphanie Demers.

M. Walter Gélinas ainsi que M. Pierre Demers et sa fille Emilie ont laissé la paroisse pour aller demeurer à **Welland.**

M. et Mme Joseph Leclair, de Détroit, se rendaient à St-Charles pour visiter M. Adélard Beauparlant, malade de paralysie. Sur leur passage, ils arrêtèrent visiter M. Elie Beauparlant.

Mme Cordélie Fassette, de St-Damien, soeur de M. Adélard Beauparlant de St-Charles, s'arrêtait aussi à Verner sur son chemin vers St-Charles. Elle n'était pas venue depuis vingt ans.

Le nouvel arrêt de l'autobus est au restaurant Beauparlant. Et les billets seront en vente là-même. Avis aux intéressés.

Spécial - Extra

OXYDOL ..... 15¢ Gros pqt avec coupon
CHIPSO ..... 15¢ Gros pqt avec coupon
IVORY-SNOW avec coupon 2 pqts 33¢

CORN FLAKES Quaker ..... pqt 8¢
MARINADES Sucrées .... 27 o. 24¢
BISCUITS SODA Dairy .. pqt 2 lbs 29¢
MARMALADE Orange .... 32 oz. 35¢
CAFE Special Blend .. lb 39¢
BISCUITS SUCRES lb ..... 21¢

Viandes de qualité
FOIE DE PORC ..... 2 lbs 29¢
BAJOUE FUMEE DE PORC ..... lb 25¢
WEINERS lb ..... 25¢

LES FRAISES SONT DANS LEUR MEILLEUR. VEUILLEZ VOIR NOS PRIX AVANT D'ACHETER. NOUS AVONS AUSSI, ARRIVANT TOUS LES JOURS, DES RADIS, OIGNONS VERTS, DES PATATES NOUVELLES, CERISES, PRUNES, ETC., ETC.

EPICERIE CARLOAD

Spécial en force jusqu'à samedi 27 juin inclusivement

45 rue Elm .. 5-5659
306 Whittaker 6-6114
409 Notre-Dame 6-6972
6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6
Quality Meat & Grocery 5-5623
59 rue Eyre .. 7-7535
Garson Ontario

142, rue Eyre Tél.: 5-5621

LEBEL & FILS

NETTOYEURS ET TEINTURIERS

(Toute la semaine nettoyage à des prix particulièrement bas)

Le Collège Commercial St-Michel

MAISON D'EDUCATION BILINGUE

Pour renseignements écrire à
G.-E. Audebec, Directeur

27, rue Elm, est Chambre 6. Tél. 3-8682

LA VIE DE L'ESPRIT

UNE MAISON NATALE

Sur les routes du rêve où voyagent nos âmes,
Nous revenons toujours aux souvenirs perdus,
Aux fantômes vieillis des jours qui ne sont plus,
Aux vieux flambeaux éteints de leurs augustes flammes

Il est un doux endroit où j'aime à m'arrêter,
Où l'ombre du grand orme enveloppe de fièvre
L'air et les papillons, le sol et le genièvre,
Où les gais martinets ne cessent de chanter.

Deux saules sont venus lui prodiguer leur ombre;
L'orme majestueux visible de si loin
N'est qu'un heureux repère, un imposant témoin
Qui la nuit dans le ciel étend son casque sombre.

Je me surprends toujours le menton dans la main,
A regarder plus loin que ses vieux murs de plâtre,
Plus haut que l'escalier et plus profond que l'âtre:
Mon oeil triste et rêveur regarde le destin.

Souvent sur le perron pour goûter la nature
Je me suis attardé pour fumer dans la nuit;
Je respirais à l'aise: aucun souffle, aucun bruit
Que quelque veau frottant son nez dans la clôture.

Là-bas, au fond des champs, j'entends le vieux grelot
Que l'on met dans le cou de la plus belle vache;
Elle s'ébroue en paix, libre de toute attache,
Et le cri d'un hibou se prolonge en sanglot.

Je médite et je rêve, aux pieds du firmament,
Tandis que dans le noir, l'univers est tranquille,
Le nez froid du vieux chien se repose, immobile,
Reniflant sur ma main, humide et caressant.

Je tends au vent léger mes avides narines,
Et je sens tout autour les parfums de l'été;
C'est l'arôme sucré que le trèfle a jeté
Avec l'amère odeur montant des capucines.

J'entends jouer la brise au sein des foins mûris,
Et les fossés d'en face, où germent les quenouilles
Entonnant les concerts insensés des grenouilles,
A l'abri de la nuit, loin des chauves-souris.

Je l'ai revu ce nid où mon âme est en fête,
Gracieux, plein de vie et tout de blanc couvert,
Serein et bienveillant, fermé contre l'hiver,
Opposant sa façade aux rages des tempêtes.

Puis avril est monté sous l'ardeur du soleil,
Et l'édredon sali s'est replié trop vite:
La chanson des ruisseaux sous le sol qui s'effrite
A surpris la nature au milieu du sommeil.

Les bourgeons sont gonflés et suintent de sève;
Les feuilles s'ouvriront bientôt; c'est le printemps,
C'est le retour de l'âge: on revient sur ses ans
Et l'homme seul vieillit dans l'enfance d'un rêve.

Moi, je songe à cela quand je veux m'attendrir;
Je vis des souvenirs parfumés de tendresse,
Et quand mon coeur soupire et tremble de détresse,
Je reviens au passé qui ne peut pas mourir.

Ce fut là qu'un beau jour je commençai de vivre,
Pauvre petit marmot sans force et sans vigueur;
Ma mère me pressait longuement sur son coeur,
Et Jésus inscrivit mon nom dans son grand livre.

Que de faits sont tissés avec ces tendres jours,
Depuis les biberons et jusqu'à la "grand'chaise";
Des combats, des sommeils derrière la fournaise
Avec mes frères et soeurs, mes purs, mes grands amours!

Que de récits ouïs dans les bras de mon père
Avant de m'endormir dans ses longs soirs d'hiver
Que je n'écoutais plus que d'un oeil entr'ouvert
Ayant de m'assoupir satisfait de mystère.

Que de soirs de Noël, assis sur un tapis
J'écoutais tout saisi, l'âme encore innocente,
Ma mère raconter de sa voix tendre et lente
Des récits de Noël finis au paradis..

Que nous étions donc bien dans notre maison chaude
Quand dehors nous savions, pour l'avoir entendu
Qu'il existe des gens qui, par le froid mordus,
Ne pouvant s'abriter, dans les ténèbres rôdent.

Que ta table toujours m'offre des bras ouverts:
Je suis un voyageur, ma course vagabonde
Pourrait dans quelque temps m'octroyer tout le monde,
Toujours je reviendrai, gris d'or ou de revers,

Et sous ton doux regard qui calme et qui délivre,
Je m'asseoirai ravi près des saules d'antan
Et je respirerai cette paix qu'en partant
Je croyais inutile au rêve de bien vivre.

L'orme sera vieilli, son obèse sommet
Flottera dans la brise au rythme de ma vie,
Mais déjà sur son tronc, son écorce pourrie
Me dira qu'il n'a plus la vigueur que j'aimais.

Tout aura donc changé sur ces choses aimées?
Les ans d'alors ne seront plus ceux d'aujourd'hui
La jeunesse à jamais de ces lieux aura fui?
La mort à petit pas cueillera les années

Les choses s'en iront sur le vent qui s'affale,
Fidèles à jamais à l'appel du clairon;
Mais toujours en mon coeur, tendres, refleuriront
Les souvenirs autour de ma maison natale.

Paul DEMERS

L'évolution de nos écoles

De 1883, lors de l'arrivée des Jésuites à Sudbury, jusqu'en 1888, les catholiques soutinrent ce qu'on peut appeler une "Ecole Privée". Nous avons peu de renseignements sur cette école. Tout de même, nous savons qu'elle exista pendant cinq ans.

Cependant grâce à l'ouverture des mines de Copper Cliff, et aussi à l'embranchement du chemin de fer Pacifique Canadien pour le Sault-Ste-Marie, il se fit de grands changements autour de Sudbury, qui attirèrent plusieurs familles de Ste-Anne de Beaupré, St-André-Avelin, Papineauville, Vaudreuil, etc. Ces familles vinrent s'établir à Sudbury.

La population catholique étant devenue trop nombreuse, il fallut songer à établir une école catholique, et de plus *séparée*, parce que depuis 1884, bien que les Canadien-Français eussent soutenu ce qu'on peut appeler une "Ecole Privée", il existait une autre école, sous la direction de Mlle Green, et qui était fréquentée par des Catholiques et des Protestants. Cette école se trouvait à l'endroit où se trouve aujourd'hui la pharmacie Liggets. Prévoyant alors un grand danger pour les nôtres, le P. Caron, Jésuite, fonda le 9 avril 1888, la première école séparée bilingue avec 44 élèves. Cette école était située sur la rue Ignace, près de l'église, là où se trouve aujourd'hui la bâtisse Fournier. La première institutrice bilingue fut Mlle Célina Charbonneau qui prit charge de sa classe le premier septembre, au salaire de $120.00 par année.

Parmi les premiers fondateurs mentionnons les Stephen Fournier, les Charles Lalonde, John Frawley et d'autres dont les noms n'ont pu être retracés.

Les problèmes de ces pionniers ont dû être difficiles, car l'avancement matériel à cette époque fut rapide. Deux ans après l'ouverture de cette école séparée—1890—il fallut trois autres classes; et quatre ans plus tard—1894—l'on dut construire une école de six classes qui fut remplie dès son ouverture. Cette école, vous le devinez, est celle qui donna à plusieurs d'entre nous les premiers fondements éducationnels. Cette école mesurait 40 pieds par 46 et coûta $1,200. C'est aujourd'hui l'orphelinat d'Youville.

Un autre problème pour ces pionniers fut le manque de ressources pour financer la première année scolaire. Les archives montrent qu'en 1888 le trésor municipal a versé $250 et que M. Jules Colin prêta $100 à la Commission Scolaire. Ce n'est que l'année suivante qu'ils reçurent le premier octroi du gouvernement, la somme de $14.89.

Je n'ai pas l'intention de vous donner en détail l'augmentation graduelle des progrès financiers. Cela prendrait trop de temps. En tout cas, aujourd'hui il faut $200,000 pour suffir aux dépenses d'une année scolaire.

De 1894 à 1910, la direction des écoles était plus ou moins une affaire de routine. Le chiffre d'affaires augmentait toujours, mais à la fin de chaque terme, le budget était comblé de surplus. Laissez-moi vous dire que l'élément irlandais prédominait alors à la direction des écoles séparées. Non pas que je veuille critiquer leur administration ou faire des commentaires. Non. Mes remarques sont basées sur une série d'assemblées mouvementées—lors de l'entrée de M. Ricard en janvier 1910. Sa durée d'office ne fut que d'un an et demi. Il se retira en protestation contre certains abus qui étaient au détriment des Canadiens-Français.

Ce geste patriotique sembla être l'éveil des Canadiens-Français et dès ce moment un mouvement bien dirigé se propagea et l'on put voir, un progrès graduel d'année en année.

En 1911, l'encombrement était devenu si intense que la petite école de six classes, construite en 1894, ne suffisait plus pour loger tous les élèves. Il fallait agrandir. Cependant, ce projet ne pouvait se réaliser, car les finances ne le permettaient pas. L'argent requis pour une nouvelle construction, manquait car le premier "*by-law*" qui fut passé en juin 1912, pour prélever $35,000, à 5½% ne put trouver d'acheteurs. Alors, en attendant les bons secours de la providence, la salle "Jubilée", aujourd'hui la pharmacie Michaud, servit à soulager l'encombrement. Puis, en 1913, la situation était devenue si critique, qu'au mois de juillet, on dut convoquer une assemblée générale des contribuables afin de trouver une solution. Enfin, une décision d'agrandir la présente petite école fut prise.

C'est à cet événement que l'on remarqua que les Canadiens-Français s'intéressaient d'une manière toute spéciale aux questions scolaires. Et depuis ce temps, ils assistèrent en grand nombre aux assemblées. A cette époque, le docteur Hurtubise, commença de s'intéresser aux questions scolaires, dans lesquelles il joua un si grand rôle pendant dix-sept années consécutives.

C'est en septembre 1913, qu'on sépara les deux éléments. Quatre classes furent ouvertes à la salle "Jubilée" pour les Irlandais. Les élèves canadiens-français occupèrent l'école de six classes, avec sœur Aldegonde comme principale.

En 1914, la commission scolaire était composée de trois Canadiens-Français et de trois Irlandais. C'étaient MM. le Dr Hurtubise, Napoléon Adam, R. Vincent, John Frawley, Patrick O'Gorman et Harry Aurie.

Ici, j'attire votre attention sur cette année en particulier, parce que les problèmes qui se présentaient en 1914, étaient d'une importance capitale. A la nomination, les Canadiens-Français avaient réussi à faire élire une représentation égale en nombre à celle de l'aure élément afin de sauvegarder leurs intérêts. Dès la première assemblée régulière, il y eut division des voix pour le choix du président. Les Irlandais voulaient M. John Frawley, et les Canadiens-Français voulaient M. Vincent. Malheureusement, le Dr Hurtubise et M. Adam perdirent leur amendement par la voix de M. O'Gorman qui avait droit à un second vote pour l'égalité des voix, parce qu'il avait plus d'évaluation sur le rôle.

Il y avait donc, jusqu'en 1914, dix classes. Six à la petite école et quatre à la salle "Jubilée". Le nombre d'élèves était rendu à 720. Cela vous donne un aperçu de l'encombrement, puisque la moyenne était de soixante-douze élèves par classe.

On dut se résoudre à diviser les élèves des trois premières années—une partie le matin et l'autre l'après-midi—jusqu'au temps où on pourrait trouver plus de place.

On dut tenir plusieurs assemblées spéciales afin de trouver une solution à la situation devenue quasi impossible.

Il fallait trouver de l'argent pour construire. Un nouveau "*by-law*" de $40,000, à 6% d'intérêt, se substituant au premier, put être vendu 98 sous dans la piastre. Cette réussite nouvait permettre de bâtir; et immédiatement on fit des démarches à cette fin.

Les commissaires décidèrent de bâtir, mais pas selon la décision prise à l'assemblée générale tenue en juillet de l'année précédente—1913—mais plutôt de construire une école de douze classes. Cette école se trouve aujourd'hui l'école St-Louis-de-Gonzague. Elle possède actuellement dix-huit classes.

De 1914 à 1930, Sudbury traversa une période de prospérité qui nécessitta la construction de cinq autres écoles avec un total de quarante-six classes; en plus des douze classes de 1914.

Nous avons présentement soixante-quatre classes. Depuis cette année, une nouvelle école de huit classes est fréquentée par 222 des nôtres.

Le nombre d'élèves est rendu à 1992. Notre personnel enseignant est de onze religieuses, trente et une institutrices et neuf professeurs, ayant à leur tête une directrice aidée d'une assistante. De quatre-vingts à cent mille dollars par année sont nécesaires seulement pour payer les salaires.

En terminant, je veux rendre hommage à deux citoyens de Sudbury qui méritent toute notre admiration pour le rôle qu'ils ont tenu dans l'administration des écoles de Sudbury. Ce sont MM. le docteur Hurtubise et Félix Ricard.

Pendant dix-sept ans, ces deux hommes ont siégé côte à côte, à la commission scolaire. Ils se sont toujours efforcés de rendre justice à toutes les nationalités, tout en sauvegardant les intérêts de la leur.

Et je puis dire, qu'aussi longtemps que l'on suivra le chemin tracé par ces deux apôtres de la Commission scolaire, tout ira bien pour nos écoles.

Enfin, je conclus en disant—bien que vous le sachiez—que le système des écoles séparées de Sudbury—reçoit l'admiration de toute la province—et je ne crains pas de le dire—qu'il est un modèle et une source d'inspiration pour les centres moins avancés que le nôtre.

Maurice GRAVEL,
instituteur.

Au Collège Sacré-Coeur

LA DISTRIBUTION DES PRIX

La salle est remplie d'un monde très varié: hommes, femmes, collégiens, et même enfants qui s'étonnent à la vue des rayons de livres sur le théâtre. Sans doute qu'ils s'attendaient à une exhibition fantaisiste de poupées, de polichinelles, de chars quelconques. Et ils sont surpris de l'aridité de la pensée des intellectuels . . .

Les Pères entrent, salués par de multiples acclamations, et la distribution des prix commence. Les lauréats, un peu timides, se font présenter leurs livres et, tout fiers, retournent ensuite, classe par classe, à leur place. Parmi les visiteurs on remarque Mgr S. Côté, P.D., M. l'abbé O. Racette, curé de Verner, M. l'abbé Charpentier, curé de Hanmer, M. l'abbé Prieur, curé de Field, le R. P. Paul, capucin, M. l'abbé d'Auteuil, curé de Sultan, le R. P. Legault, curé de Ste-Anne, etc.

Après que les élèves de plusieurs classes eurent reçu leurs prix, nous eûmes le plaisir d'entendre un pianiste de la ville, M. Reed, professeur de musique et directeur de la fanfare.

Puis, la distribution terminée, M. l'abbé Charpentier, curé de Hanmer, clôt la soirée par un discours vibrant: il donne aux élèves de sages conseils sur l'emploi des vacances, conseils assaisonnés de beaucoup d'humour et de finesse.

Voici la liste des lauréats de chaque classe:

Philosophie: J.-B. Doyon, Paul Demers.

Rhétorique: Gérard Vachon, Robert Malo.

Belles-Lettres: Roger Gauthier, Guy Lafond.

Versification: Donald Smith, J. Thibault.

Méthode: Maurice St-Pierre, A. Béland.

Syntaxe: R. Lauzon, M. Saulnier.

Eléments: Gaston Lefebvre, Clarence Markham, L. Campeau.

Prix spéciaux: (Les plus importants). Bonne conduite: Dollard Perrault, A. Thibeault, François Ross, R. Dépatie.

Prix de $20 (offert par Mme Casgrain) décerné à R. Malo.

Prix de culture française: décerné à Henri Dégagné.

Prix de culture générale: décerné à Raymond Tremblay.

Prix pour l'étude du français: décerné à C. Sylvestre.

Alphonse Saumier se fracture un pied

Sudbury, 20 juin—Alphonse Saumier, de Noranda, élève de Versification au collège Sacré-Coeur, et l'un de nos collaborateurs de la première heure, sort aujourd'hui de l'hôpital Saint-Joseph. Il y a une semaine, il s'était fracturé la cheville au cours d'une corvée de terrassement, à la piscine Laberge. On sait que M. Alfred Laberge a généreusement contribué à l'érection d'une magnifique piscine en beton au Collège Sacré-Coeur. Le jeune Saumier a pris ce soir le train pour Noranda. Un appareil spécial muni d'un talon artificiel lui permet de marcher en s'appuyant sur des béquilles. Il a reçu les soins du docteur Tanguay.

Celui-là délivra l'humanité du fléau de l'alcoolisme, celui-là seul qui la ramènera, par l'éducation, de l'ivresse vulgaire à cette ivresse sacrée qui fut celle des véritables poètes et où nous jette l'enthousiasme.—Ravaisson.

LA VIE OUVRIERE

Ce qu'il faut connaître du Nickel

(suite)

PREPARATION DE LA MATTE

La matte est un mélange de sulfures. Dans la région de Sudbury le cuivre étant à peu près toujours présent, la matte comprend, au moins trois sulfures: un de fer, un de cuivre et un de nickel.

La transformation du minerai en matte a pour but de concentrer les sulfures de cuivre et de nickel en éliminant une partie ou la totalité du sulfure de fer.

L'opération est tout à fait semblable à celle de la préparation de la matte de cuivre. Il n'est toutefois pas possible de concentrer autant de nickel que le cuivre, parce que le nickel ayant pour le soufre une plus grande affinité que le cuivre, l'oxyde de nicol ne réagit pas sur le sulfure, comme l'oxyde de cuivre sur le sulfure de cuivre; normalement, on obient donc un mélange de sulfure et d'oxyde de nickel. là où, avec le cuivre on obtient du cuivre métallique.

Le grillage préliminaire enlevant une forte proportion du soufre, la fusion pyritique, c'est-à-dire sans addition de combustible, devient impossible; on emploie donc le procédé semi-pyritique qui consiste à ajouter du charbon au minerai. Des essais de fusion pyritique en vue de supprimer le grillage ont été faits sans succès jusqu'à présent, bien que les compagnies ne désespèrent pas.

Les deux systèmes de fours ordinaires pour la fusion sont employés à Sudbury: le four à cuve et le four à réverbère. La compagnie "International Nickel" utilise les deux. Elle a adopté la forme rectangulaire de fours à cuve; les dimensions varient entre 48 et 50 pouces de longueur sur 204 à 306 de largeur; la hauteur atteint 20 pieds. Tous les fours sont munis de chemises d'eau et de nombreuses tuyères. La pression de l'air insufflé varie de 22 à 25 onces par pouce carré. Les plus grands fours peuvent traiter près de 500 tonnes de minerai par jour. Près des fours sont d'immenses bassins de décantation dans lesquels coule continuellement la matière fondue; ces bassins sont doublés à l'intérieur en briques de chromite.

Les fours à réverbère de la compagnie "International Nickel" furent construits pour traiter une grande quantité de minerai fin qu'il était difficile de fondre ou d'agglomérer. Cette compagnie en bâtit deux qui ont les mêmes dimensions, c'est-à-dire, 23 pieds 6 pouces de largeur par 116 pieds 9 pouces de longueur à l'extérieur; la hauteur varie, elle est de 7 pieds 10 pouces au foyer mais diminue jusqu'à 4 pieds 10 pouces. Le revêtement intérieur est en brique de silice. Les deux fours sont chauffés au poussier de charbon, au moyen de cinq tuyaux de cinq pouces de diamètre.

Après avoir fait connaissance avec les fours, il faut examiner la composition de la charge ou matière à fondre. Le lit de charge diffère un peu avec les fours, le réverbère fonctionnant sans addition de charbon. La compagnie "International Nickel" fait, pour ses fours à réverbère un mélange de minerai fin non grillé, de minerai grillé au Wedge et de poussier des fours à cuve. Quand la proportion de silice est trop faible on ajoute du sable comme fondant. La quantité de silice nécessaire dépend non seulement du fer à scorifier, mais aussi des autres métaux; d'après les données analytiques, ces métaux sont surtout l'aluminium, le magnésium et le calcium.

Avec le four à cuve, du minerai non grillé est également mélangé au minerai grillé. En général, par un bon mélange des minerais on prépare un lit de charge qui n'exige pas de fondant spécial. Il arrive pourtant que l'insuffisance du grillage oblige à une marche d'abord oxydant du four à cuve; dans ce cas on ajoute du quartz qui en ralentissant la fusion donne au fer et au souffre le temps de se combiner à l'oxygène.

Nous n'avons pas à expliquer les réactions qui donnent la matte; ce sont les mêmes que dans la fusion des minerais de cuivre: tandis qu'une partie du soufre brûle et que l'oxyde de fer se combine à la silice pour donner un silicate de fer, très fluide et léger, les sulfures de nickel et de cuivre fondent et coulent au fond à cause de leur densité élevée.

Le rapport entre la quantité de minerai traité et celle de la matte obtenue varie d'après la richesse du minerai, la richesse de la matte et la proportion de fondant; la compagnie "International Nickel" obtient environ une tonne de matte par 17 à 18 tonnes de minerai La richesse de la matte en cuivre et en nickel varie aussi avec les minerais et les procédés de fusion: en général, on ne cherche pas à dépasser une teneur de nickel-cuivre supérieure à 25%. Avec ce pourcentage on abaisse les pertes de nickel à 0.5%, et on récupère de 88.4% des métaux cuivre-nickel contenus dans le minerai. C'est le four à cuve qui atteint 88.4.

Les pertes causées par la scories ont lieu par réaction et par entrainement. On diminue les pertes par entrainement au moyen de la décantation; c'est le but visé en construisant les immenses bassins, ou avants-creuset, que nous avons signalés à côté des fours. La matière fondue coule du four dans ces bassins et se sépare à peu près complètement: la matte dont la densité est de 4.6 à 4.8 tombe au fond et est soutirée de temps en temps, tandis que la scorie dont la densité n'est que d'environ 3.7, flotte à la surface et s'échappe par un trop-plein dans des cuves de 25 tonnes qu'on expédie au crassier.

En somme, la fusion, qu'elle soit faite au four à cuve ou au four à réverbère, donne une matte contenant encore près de 75% de matieres à éliminer: ce n'est qu'une première étape dans la concentration du nickel et du cuivre.

(à suivre)

La condition sociale de l'ouvrier français

Par M.-J. Prévost
Prix J.-I. Strauss 1938

Paris.—Il y a dix ans, il était de mode, chez les ouvriers français de comparer leur sort à celui de l'ouvrier américain; c'était le seul au monde, en effet qu'on pouvait trouver préférable au leur.

Aujourd'hui, le sort de l'ouvrier français s'est amélioré encore. Son "standing" est plus réel que visible; c'est pourquoi on peut l'examiner en détail; on y a toujours des surprises, quelquefois de l'amusement.

Depuis trois ans, c'est surtout par le bas que les salaires ont augmenté: les manoeuvres, les ouvriers non qualifiés ont obtenu le minimum de vie. Ainsi leur condition a paru se rapprocher de celle des ouvriers qualifiés. Le plus bas salaire ouvrier c'est celui de la femme de ménage, qui gagne cinq francs de l'heure. Le manoeuvre en gagne huit ou neuf. L'ouvrier qualifié en gagne dix ou onze; mais il ne faut pas oublier qu'il bénéficie assez souvent de primes et d'heures supplémentaires surpayées. De plus, le bon technicien a, comme d'ailleurs presque partout dans le monde, une stabilité plus grande. Dans les industries générales, il y a pour lui peu de chômage; dans les industries très spécialisées, on hésite toujours, même dans les mois creux, à licencier un personnel d'élite dont pourraient s'enrichir les concurrents.

On sait que des aménagements ont assoupli la semaine de quarante heures, en particulier en ce qui concerne la défense nationale. Par contre, certaines catégories de métiers insalubres (par exemple les égoutiers de la ville de Paris) bénéficient de la semaine de 36 heures divisée en six journées; c'est la possibilité de compenser, par une vie au grand air, l'insalubrité du métier.

Salaires et horaires ne sont pas tout. Depuis dix ans, d'autres conditions de vie ont changé.

D'abord, dans les grandes villes, les transports se sont infiniment facilités. Le goût de l'ouvrier français pour une petite maison suburbaine dont il cultive lui-même le jardin, a pu le satisfaire sans le fatiguer trop. Les week-ends ont développé le tourisme a bon marché.

Depuis quelques années, les sports championnat, ou sports de nature, ont pris un développement spontané, mais immense. Il ne s'est point traduit par la création de nombreux organismes hiérarchisés mais par une foule d'achats de tandems, de canots, de tentes à camper. Ailleurs, on peut voir des sorties en bandes sur les routes, d'allure semi-militaire. En France, on voit des randonnées par tandem ou en bicyclette, qui vont parfois plus loin, mais qui restent gouvernées par la fantaisie individuelle. L'amélioration des routes, le réseau abondant des rivières, la dispersion sur tout le territoire français de forêts d'une moyenne étendue, font, heureusement, que les problèmes d'organisation n'étaient pas urgents.

Ce qui reste, je crois, incomparable, c'est la nouriture. J'avais pu dire, il y a quelques années, que le fourneau de cuisine et le garde-manger de l'ouvrier français correspondaient à l'automobile et au réservoir d'essence de l'ouvrier américain. Pour vérifier cette vérité, il suffit d'aller dans une grande ville, aux marchés (qui se tiennent chaque jour dans un quartier différent): on verra avec quelle compétence la femme du peuple fait ses achats. S'il y a aujourd'hui, en France, dix fois plus d'éleveurs de volaille qu'il y a trente ans, c'est que le poulet, l'oie et la dinde, sont entrés, au moins le dimanche et les jours de fête, dans l'alimentation populaire. Il faut avoir vu une femme d'ouvrier, improvisée femme de ménage, faire dès le premier jour une cuisine parfaite pour comprendre à quel point cet art est encore répandu. La cuisine au gaz, en aidant les ménages ouvriers à manger chez eux à midi, a développé plutôt que ralenti ce progrès de la bonne cuisine.

Sans doute, l'ouvrier célibataire et l'ouvrier pressé mangent au restaurant, au "bistrot". Mais il arrive très souvent que tel bistrot ouvrier, dont la patronne fait bien certains plats, soit envahi par une clientèle élégante. Alors les prix montent, les ouvriers s'en vont vers tel autre bistrot, peut-être aussi bon, et qui peut-être, lui aussi, aura la même destinée . . .

Ce niveau de confort reste soutenu encore par le fait que la majorité des ouvriers français ont des origines paysannes très proches. Ainsi toujours la famille du mari ou celle de la femme pourra avoir des échanges directs avec une ferme par le colis agricole, un lieu de vacances à la campagne pendant le congé annuel, les convalescences ou les vacances des enfants.

Avant la guerre, la plupart des soins médicaux étaient laissés aux hôpitaux ou aux consultations particulières. Les Anglo-Saxons, par exemple, l'emportaient largement sur la France en altruisme. Les dispensaires gratuits se créent en ce moment dans tous les quartiers ouvriers des grandes villes; les infirmières se forment par dizaine de milliers. Seule la négligence peut faire qu'un malade ne se soigne pas.

Sans doute, il reste à résoudre des problèmes comme celui du logement. Les pays du nord ont fait davantage que nous. C'est du reste, une loi naturelle de compensation: les hommes cherchent d'autant plus a bien se loger que le climat est plus dur. Ce qu'on fait de lois sur les habitations à bon marché, les initiatives patronales et municipales, aura besoin d'être complété.

On voit que, sauf les lois sur la durée du travail, sur les habitations à bon marché, sur l'hygiène sociale, ce haut niveau de vie dans la population ouvrière française est un fait spontané, produit surtout de la liberté et des moeurs démocratiques. Cette liberté ne se laisse pas mesurer directement; par exemple, nos statistiques d'oeuvres sociales n'ont pas l'air en avance sur celles de pays où pourtant la condition réelle n'est point meilleure que chez nous. En comparant, par exemple, nos assurances sur la vie avec celles d'un peuple étranger, il faudrait que nous y ajoutions les masses immenses de la petite épargne individuelle. Singulier paradoxe, à notre époque de propagande, que l'état réel des choses, examiné de près, soit tellement supérieur à leur état officiel.

(Service téléfrance)

L'obligation de donner trois mois d'avis à un locataire ne s'applique pas aux maisons de chambres ou aux pensions. L'administrateur des loyers, M. Owen Lobley, a tenu à bien éclaircir ce point lors de son récent passage à Montréal. Seulement, ajoute-t-il, aucun logeur n'a le droit d'élever le prix de ses chambres ou de ses repas, au-delà du maximum, ni retrancher un service qu'il donnait entre le 15 septembre et le 11 octobre 1941, qu'il change ou non de locataire.

Funérailles de M. F. Ouellette

A Hanmer

Hanmer, 19 juin—Vendredi le 19 juin ont eu lieu les funérailles de M. Fabien Ouellette, décédé à l'âge de 64 ans, après une longue maladie. Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé Charpentier. Les porteurs étaient ses quatre fils: Toussaint, Joseph, Léandre et Delphis et ses deux frères Adrien et Samuel. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Esther Carrière, huit fils et trois filles: Toussaint, Joseph, Léandre, Delphis, Arthur, Lionel, Henri, Gérard, Jeanne d'Arc, Thérèse et Léa, deux frères Adrien et Samuel et une soeur, Mme Louis Landry, tous de Hanmer.

M. Ouellette était à Cureau, Ont., et demeurait à Hanmer depuis 1899. Il fut donc un des pionniers de notre paroisse.

Parmi les parents de l'extérieur qui assistaient aux funérailles, on remarquait M. et Mme J.-H. Deslauriers et Mme Edgar Proulx, d'Ottawa, M. et Mme E. Richer, Henri-V. Labelle, de Sudbury, M. et Mme Devost, de Chelmsford et M. et Mme A. Demoré, de Markstay.

A la famille éprouvée, *L'Ami du Peuple* offre ses plus sincères condoléances.

La mort du tourisme

Par suite du rationnement de l'essence et des pneus, on verra assez peu de touristes au Canada au cours de l'été. En dépit des représentations qui lui ont été faites, le gouvernement fédéral a fait savoir que les touristes ne pourraient pas se procurer de gazoline en notre pays.

J.-R. MARCOTTE
EPICIER ET BOUCHER
217, rue King
Téléphones:
Résidence 3-0621
Magasin 3-1802

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

W. Albert Marcotte
Coin des rues King et Clinton
EPICERIES DE CHOIX
VIANDES FRAICHES ET SALEES
Sudbury, Ont. Tél. 3-0601

La Librairie "Loisirs"
Livres neufs, livres usagés, revues et journaux français
137, rue Notre-Dame Tél. 3-0700

L'EPICERIE BELANGER
EPICERIE - VIANDES - ETC., A DES PRIX INTERESSANTS
Livraison gratuite
274, rue Leslie Tél. 6-6263

LA VIE AGRICOLE

De l'ordre sur la ferme

Le premier de tous les luxes, c'est la propreté.

L'idée des "semaines de nettoyage" que les journaux mettent en vedette est excellente et . . . un peu comique. Excellente, on le comprend facilement; mais aussi un peu comique parce qu'on reste sous l'impression qu'il n'y a pas de nettoyage les 51 autres semaines de l'année.

Sur la ferme, il n'y a pas une fois l'an une semaine officielle de nettoyage, mais les bons cultivateurs font régner la propreté chez eux 52 semaines par année.

Sur les fermes danoises, ce qui frappe avant tout, c'est une méticuleuse, une lumineuse propreté. Ces adjectifs ne sont pas excessifs. La propreté y règne, elle y éclate, elle s'y épanouit, elle vous accueillie à l'arrivée, elle crée une impression de bien-être et vous impose quelquefois des idées calmes et souriantes.

Qui nous dit que bien des enfants de cultivateurs ne quittent pas la terre parce que la vue et l'ambiance de bien des choses laides les détachent du sol et leur enlèvent le goût de s'y tailler une carrière.

La propreté colore les choses les plus humbles, elle masque la pauvreté et dissimule le trivial, bref elle sème de la beauté.

La propreté est un luxe à la portée de tous. Tel intérieur modeste où règne la propreté a plus d'attrait, plus de charme que tel intérieur cossu mais malpropre.

La propreté est un vernis appliqué à la surface des choses. Ce qui est humble reluit autant que ce qui est coûteux.

La propreté va de pair avec l'ordre. Heureux sont les intérieurs où rayonnent ces deux vertus. Il semble qu'on y mène une vie plus facile, plus agréable, plus heureuse. Par contre, quel goût peut-on avoir à l'existence quand on vit dans un milieu que souille la malpropreté et où par cent détails s'affirme l'incurie?

La propreté donne du goût au travail. Un homme propre ne laisse généralement jamais une besogne en souffrance. Il trouve le tour de faire chaque chose en son temps.

Il y a sur la ferme cent petites choses qui doivent retenir l'attention d'un homme diligent. Cent petites tâches qui ne demandent quelquefois que l'attention d'un moment quand on y voit en temps.

Les cours de fermes, en certains endroits, ne sont pas suffisamment bien entretenues. Il arrive qu'on y laisse traîner une foule de choses qui dénotent l'insouciance. Dans ces cas-là il faut répéter: une place pour chaque chose et chaque chose à sa place.

Il y a des tas de perches qui manquent vraiment leur vocation, en ce sens qu'il n'y a des perches mais il n'y a pas de tas. Elles traînent au hasard éparpillées, exclusivement occupées, dirait-on, à accrocher les pieds du passant et à le ficher par terre. Quelques minutes pourtant suffiraient à les réunir proprement là où il sera bon de les trouver quand on en aura besoin.

Même remarque pour les bouts de planches, morceaux de bois, copeaux et compagnie. Sur certaines fermes, l'arrière des bâtiments en est constellé. Ces épaves n'ont aucune utilité. Quelques-unes ne demandent qu'à enfoncer dans les pieds d'un enfant ou le sabot d'un cheval le clou qu'elles dissimulent. Pourquoi laisser traîner ces morceaux de bois, ces restes de ci ou de ça qui gênent la circulation et gâtent l'apparence de la maison.

Appelons ça du nom qu'on voudra: la chasse aux bouts de bois ou la marche funèbre des copeaux, mais ne retardons pas ce petit nettoyage profitable.

Maladie des tomates qu'il faut prévenir

Le service de nouvelles scientifiques du ministère fédéral de l'Agriculture incite les planteurs de tomates à se tenir en garde contre une nouvelle maladie des tomates. Cette maladie a été constatée au Canada pour la première fois en 1940, dans le sud du Manitoba; elle engendre des tachetures noires sur la pelure du fruit. Cette maladie a causé des dommages considérables à la récolte de 1941. D'après W. A. F. Hagborg, du laboratoire fédéral de pathologie végétale à Winnipeg, cette maladie est d'origine bactérienne et se transmet par la semence.

Après avoir tenu des expériences avec plusieurs désinfectants de semence, M. Hagborg déclare que les meilleurs résultats ont été obtenus par le trempage de la semence, pendant 15 minutes, dans une solution préparée avec une once de Semesan dans 2½ gallons d'eau. On étend ensuite la semence pour la faire sécher. L'expérimentateur a aussi remporté des succès appréciables avec du Ceresan dilué (1 partie de poudre de mercure pour 2 parties de talc pulvérisé, au volume). Il faut enlever l'excès de poudre au moyen d'un tamis et cette poudre peut être utilisée de nouveau. En tout cas, il est fortement recommandé de ne pas négliger la désinfection de la semence.

Les insectes dans vos jardins

On ne devrait mettre dans le jardin potager que les plants les plus vigoureux, parce qu'il est essentiel de produire des plantes saines, robustes, qui puissent résister aux attaques des maladies et des insectes non seulement au printemps mais pendant toute la saison de végétation. Tous les ans ou presque, certaines parties du jardin et certaines récoltes sont attaquées par des insectes ou des maladies et le jardinier qui veut appliquer de la façon la plus utile les moyens répressifs recommandés devrait apprendre à connaître la plupart de ces fléaux afin de pouvoir les indentifier promptement.

On trouvera une liste des insectes et des maladies nuisibles aux légumes dans le feuillet No 45, intitulé "Moyens de combattre les maladies et les insectes nuisibles dans le jardin potager".

Les noms des insectes et des plantes attaquées sont donnés ainsi que la description de ces insectes, les méfaits qu'ils causent et les moyens de les combattre dans l'Est et dans l'Ouest, les formules des poisons employés et les tableaux de dilution. On peut se procurer ce feuillet en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

LES EXPOSITIONS AGRICOLES

Pour faire suite à son récent conseil aux cultivateurs, de faire réparer leurs machines au lieu d'en acheter, l'administrateur de l'outillage agricole à la commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. H.-H. Bloom, vient d'interdire l'étalage et la démonstration de tout outil ou machine aratoire neufs aux foires d'automne et aux concours de labour. On ne défend pas, bien entendu, à un agriculteur de se servir, à ces expositions, des outils et appareils nécessaires à sa participation aux concours. Le gouvernement conserve aussi le droit d'utiliser l'outillage neuf pour en enseigner l'usage et l'entretien.

CORDES DE BOIS DE CHAUFFAGE

On estime, qu'il se coupe au Canada dix millions de cordes de bois de chauffage par an. C'est un produit important du bois ordinaire de la ferme. La loi des poids et mesures (Statuts du Canada, 1935, chap. 49) prescrit que la corde régulière est une pile de bois contenant 128 pieds cubes, soit une pile de 8 par 4 par 4 pieds. Une corde courte, ou une corde de bois de poêle contient moins de bois que la corde régulière. Ce n'est pas une corde, mais un tas de bois mesurant 8 pieds de largeur et 4 pieds de hauteur, fait de morceaux ayant moins de 4 pieds, généralement de 12 à 16 pouces de longueur.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

l'adoption immédiate de la conscription pour service outre-mer. Le gouvernement demande d'abroger l'article 3 pour lui permettre, en cas de nécessité, d'adopter, pour le recrutement de nos forces outre-mer, la même méthode qu'il est maintenant autorisé à employer pour la défense territoriale." Voilà qui est clair.

Une fois le bill adopté, ce ne sont pas les anticonscriptionnistes qui auront le gros à dire sur ce qui constitue la nécessité de recourir à cette mesure. C'est d'abord Londres et Washington qui ont charge de la haute stratégie de la guerre, c'est le grand état-major canadien, c'est le puissant groupe conscriptionniste du cabinet. Le premier ministre peut être, en principe, contre la conscription pour service outre-mer, mais il ne pourra pas résister longtemps aux demandes polies de Londres et de Washington, aux avis de ses conseillers militaires et à la pression de ses ministres conscriptionnistes.

Les conservateurs ne se leurrent pas sur la portée du présent bill. Ils prennent toutes les déclarations anticonscriptionnistes des ministres avec un grain de sel. Ils savent que c'est une sorte d'écran de fumée politique, visant à détourner, du vrai but du bill, l'attention des anticonscriptionnistes, et à calmer leurs craintes. Les conservateurs et les libéraux suivent au fond la même poltique. Ils ne se divisent que sur un point: le moment d'utiliser la loi de conscription pour service outre-mer. Les premiers voudraient que ce soit immédiatement; les seconds remettent cette application à plus tard, mais ils promettent, s'ils le jugent nécessaire, de ne pas hésiter à le mettre en vigueur.

Au fond, l'adoption du présent bill sera une victoire pour le parti conservateur et les impérialistes. L'honorable R. B. Hanson s'en rend parfaitement compte. C'est pourquoi, lorsqu'il prit la parole, il y a quelque temps, à la Chambre, il a fait savoir que son groupe appuierait la deuxième lecture du bill. M. John R. MacNicol, député conservateur de Toronto-Davenport, vient d'annoncer à la Chambre qu'il voterait pour le projet de loi, parce qu'il considérait que c'est "un pas dans la bonne direction". Une fois le bill adopté, la conscription pour outre-mer sera la loi du pays. Il n'en est pas ainsi maintenant. Les conservateurs impérialistes prennent ce qu'ils peuvent obtenir. Ils savent également que, dès que cette loi sera entrée dans les statuts, il sera plus facile d'en obtenir l'application.

UNE VICTOIRE TORY

Voilà pourquoi les conservateurs vont appuyer les libéraux. N'est-ce pas la preuve la plus éloquente de la similitude fondamentale des deux groupes politiques? C'est le parti conservateur qui, en ce moment critique, va sauver le parti libéral. On a dit, il n'y a pas encore très longtemps, que, si les députés du Québec ne votaient pas oui au plébiscite et que, si maintenant ils ne soutenaient pas le gouvernement sur le présent point, ils mettaient en danger l'existence du gouvernement King et favorisaient l'arrivée d'un gouvernement d'union sans King.

Les faits sont en train de démentier ces pronostics. La très grande majorité des députés du Québec ou de langue française, dit-on, voteraient contre le bill actuel. On parle d'environ 55. Si toute l'opposition votait en bloc contre le bill, le rôle de ces cinquante-cinq députés du Québec aurait pu devenir dangereux. Avec un peu d'agitation chez les libéraux conscriptionnistes pour outre-mer, quelques-uns auraient pu lâcher leur parti. Une dizaine de votes libéraux conscriptionnistes auraient probablement suffi pour battre le gouvernement King, du moins pour le placer en mauvaise posture.

En se prononçant pour l'adoption du bill, tout en manifestant son mécontentement, le groupe conservateur va tirer d'un mauvais pas le gouvernement et M. King, les sauver d'une défaite sur le présent projet de loi. Les libéraux conscriptionnistes de langue anglaise resteront encore fidèles à M. King. Ils ne verront aucune raison de voter contre le bill, lorsque l'opposition conservatrice en fait autant. Ce sera donc, en réalité, l'appui accordé par l'opposition conservatrice au cabinet King, qui permettra au premier ministre de passer la loi de conscription pour service militaire outre-mer.

M. HANSON A LA FIGURE LONGUE

De tous les discours prononcés, cette semaine, deux, en particulier, ont attiré l'attention. Le premier est celui de l'honorable Louis Saint-Laurent, ministre de la justice, et l'autre, celui de M. Maxime Raymond, député libéral de Laprairie-Beauharnois.

C'était, à vrai dire, le premier discours d'importance que le ministre de la Justice prononçait, depuis qu'il siège en remplacement de feu le très honorable Ernest Lapointe.

M. Saint-Laurent a présenté une pauvre défense du bill amendant la loi sur la mobilisation des ressources naturelles. Ce n'était pas, d'ailleurs, la partie principale du discours du ministre. Celui-ci a consacré la plus grande partie de son discours à défendre l'attitude générale des Canadiens français. Il l'a fait avec fougue. Aux impérialistes, il a dit leurs quatre vérités. Il ne s'est pas embarrassé de périphrases. Il y est allé directement. Le premier ministre jubilait. Les libéraux applaudissaient M. Saint-Laurent à tout rompre. L'allure combattive du ministre semblait un peu les surprendre. Car les libéraux de langue anglaise n'étaient pas, sans se rendre compte, que M. Saint-Laurent passait rudement le plumat sur quelques-unes des idées poussiéreuses qu'ils partagent. Ils n'en applaudissaient pas moins, tant qu'ils pouvaient, le ministre de la Justice.

Il fallait voir l'honorable R. B. Hanson, leader de l'opposition conservatrice. Il était tout décontenancé. La figure longue et jaune, il écoutait la semonce que M. Saint-Laurent servait aux impérialistes.

Le "Droit", quotidien de langue française d'Ottawa, appréciait; en ces termes, le discours du ministre de la Justice:

"M. Saint-Laurent a magnifiquement exposé comment les Canadiens français comprenaient la loyauté. Pour eux, le devoir du citoyen de porter les armes, de combattre et de mourir est un devoir que le citoyen doit seulement à sa propre patrie. Ils croient que leur premier devoir est envers le Canada et que les intérêts du Canada doivent primer. Bien que quelques-uns d'entre eux, pour des raisons sentimentales, puissent s'enrôler pour combattre en faveur de la France, aucun d'eux n'oserait affirmer que le devoir national du Canada est de prendre les armes pour la France. De même, bien que quelques-uns puissent s'enrôler pour combattre en faveur de l'Angleterre, les nôtres ne croient point que c'est un devoir national pour les Canadiens de le faire".

Sur ce point, les Canadiens français, à quelques exceptions près, s'entendent. M. Saint-Laurent a bien exposé leurs vues à ce sujet à la députation anglo-canadienne.

Mais ajoute "Le Droit", "par malheur, les excellents principes de canadianisme exposés par le ministre de la Justice ne sont pas approuvés par un bon nombre de membres du cabinet King. Nous en avons donné hier la preuve. L'honorable C. D. Howe, ministre des Munitions, en a fourni une autre dans son discours de mardi. Si tous les Canadiens étaient animés du même esprit canadien que M. Saint-Laurent a manifesté il n'y aurait pas de discussion sur le bil amendant la loi de mobilisation. Mais, comme cet esprit n'existe point chez la grande majorité de ceux qui détiennent les postes de commande, là est le danger du bill présenté par le premier ministre et la raison pour laquelle nous ne pouvons l'approuver".

LE PLEBISCITE DETERMINE LES ATTITUDES

Le discours de M. Saint-Laurent n'a changé, en rien, l'attitude des députés de langue française. Leurs discours qui ont suivi l'indiquent.

Ceux qui ont parlé jusqu'à maintenant voteront sur le bill en conformité du résultat du plébiscite dans leur circonscription respective, M. Turgeon, député de Cariboo; M. J.-M. Déchêne, député d'Athabaska; M. Ernest Bertrand, député de Montréal-Laurier, et M. J. Bradette, député de Cochrane, appuieront donc le bill King. M. Maxime Raymond, député de Laprairie-Beauharnois; M. Maurice Gingues, député de Sherbrooke; M. Martial Rhéaume, député de St-Jean-Iberville-Napierville; M. Joseph Jean, député de Montréal-Mercier; M. Raymond Eudes, député d'Hochelaga; M. A. Denis, député de Montréal-St-Denis; M. J.-S. Roy, député indépendant de Gaspé; M. Liguori Lacombe, chef du Parti canadien et député de Laval-Deux-Montagnes; M. L. Bertrand, député de Terrebonne; M. Eugène Durocher, député de Montréal-St-Jacques; M. L.-P. Lizotte, député de Kamouraska; M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency; M. J.-H. Leclerc, député de Shefford; M. Maurice Lalonde, député de Labelle, voteront contre le bill King, de même que M. Lucien Dubois, député de Nicolet, l'honorable P.-J.-A. Cardin, ex-ministre des Travaux publics et du Transport.

UN DUR REQUISITOIRE

Nous ne voudrions pas terminer cette chronique, sans dire un mot du plaidoyer prononcé par M. Maxime Raymond contre l'amendement de la loi sur la mobilisation. C'est un rude réquisitoire contre le premier ministre King. Il mit à nu son opportunisme, sa "trahison" de la province de Québec, sa violation brutale du pacte solennel intervenu, au début de la guerre entre lui et les Canadiens français, la participation sans conscription.

La route, suivie par M. King, n'a jamais été ausi bien décrite qu'en ce passage du discours de M. Raymond. "Avant 1939, dit-il, on nous avait dit que le temps des corps expéditionnaires en Europe était passé: cependant, la guerre était à peine déclarée en septembre 1939 qu'on annonçait le départ du premier contingent pour l'Europe. Notre participation à la guerre devait être modérée et suivant nos moyens, elle est devenue sans limite.

"La loi de mobilisation de 1940 était censée destinée à préparer des soldats pour service au Canada seulement: elle a servi surtout à préparer des soldats pour outre-mer. Les camps d'entraînement sont devenus des camps de recrutement pour l'active, et l'on sait à quels moyens on a recours pour les inciter à s'enrôler.

"Ce qu'on appelle le volontariat est devenu en réalité un système de conscription déguisée. Un grand nombre de personnes de 17 à 45 ans, même mariées, pères de famille, n'ont d'autre alternative que de s'enrôler ou crever de faim, parce que les emplois leur sont fermés, et ils ne peuvent s'enrôler que pour service outre-mer.

"On adopte des lois en leur attribuant un sens que les lois révèlent subséquemment être tout autre. Une loi de service militaire obligatoire s'appelle loi de mobilisation des ressources nationales. On joue sur les mots.

"On mobilise les jeunes gens avec l'assurance écrite dans une loi qu'ils ne seront entraînés que pour la défense du Canada en Canada, et une fois leur entraînement terminé, on amende la loi pour les expédier, du jour au lendemain, n'importe où dans le monde.

"Pour obtenir le consentement à la participation d'une partie importante du pays ou pour gagner des élections dans la province de Québec, on s'engage solennellement à ne pas avoir recours à la conscription, et une fois la participation acceptée ou les élections gagnées, on propose la conscription.

"Pour obtenir un vote affirmatif sur le plébiscite, on nous dit que le plébiscite ne porte pas sur la question de conscription et à peine le résultat connu on s'empresse de proposer une loi de conscription, en disant que c'est la conséquence logique du vote. On viole les engagements les plus solennels au nom du droit de la majorité, en même temps qu'on demande d'aller se battre pour défendre les droits de minorités.

"Vraiment la période d'après-guerre sera pire que la période de guerre. Le peuple aura perdu confiance dans les gouvernants dont les méthodes équivoques au cours de la guerre auront accumulé du ressentiment et de la rancoeur, et Dieu sait quels troubles se préparent."

Le passage est un peu long. Mais combien juste est cette peinture! Tout indique que la loi de conscription 1942 pour outre-mer sera le tombeau du parti libéral, au Canada français, comme la loi de conscription de 1917 fut celui du parti conservateur chez les Canadiens français.

Le coin du lecteur

'Les beaux jours viendront'

"Qu'un jeune de moins de 25 ans tente de concrétiser dans un roman de 240 pages l'idée de "coopération" et y réussisse avec aisance, clarté et passion, c'est quelque chose d'unique chez nous.

"Tout roman est un miroir des futuribles", écrivait naguère Jacques Maritain. Marcel Jacqueline, Garrick, etc... sont des personnages vrais et bien canadiens, puisqu'on les retrouve dans tous les milieux industriels de notre province. L'organisation syndicale que poursuit le héros du roman, telle que présentée, est tellement vraisemblable qu'on se croit en présence du fait historique d'une grande conquête industrielle. Les situations dans lesquelles se débattent les acteurs présentent notre monde tel qu'il est. Ah! si nous voulions coopérer, nous deviendrons les maitres de notre destin économique et français au Canada!

"Tel est le "miroir de ces futuribles", de tous ces événements qui peuvent être ou ne pas être, selon le degré d'enthousiasme ou d'apathie d'un jeune peuple qui peut tout avec la "coopération" et qui ne pourra rien sans elle. Toute l'histoire de cette grande conquête économique s'achève dans un heureux triomphe, grâce à la formule coopérative...

Je ne doute pas que "Les beaux jours viendront" puisse prendre place à côté de "Jean Rivard", parmi nos romans à thèse.

"Prenez et lisez. Vous connaîtrez alors un jeune homme que vous aimerez et qui vous entraînera dans son sillage. Suivez-le, et demain ce roman ne sera plus un roman, mais l'histoire de nos conquêtes économiques canadiennes-françaises". Père Ant. Lamarche, O.P. "Les beaux jours viendront" par Charles-Henri Beaupray est en vente à la Librairie "Loisirs", 137, rue Notre-Dame, Sudbury.

"Le Canada et la guerre"

par le Très Hon.
W.-L. Mackenzie King
premier ministre du Canada

Depuis quelques années plusieurs écrivains politiques tant Canadiens qu'étrangers, ont insisté sur le rôle considérable que notre pays est appelé à jouer dans les affaires internationales. A cause de la guerre actuelle ces prévisions se trouvent hautement confirmées. Dès le début du conflit, il apparut en effet que le Canada deviendrait le principal arsenal de l'Empire britannique.

Dans "Le Canada et la guerre", qui paraitra prochainement aux Editions Bernard Valiquette, le premier ministre du Canada passe en revue les événements qui ont bouleversé le monde depuis l'automne de 1939 et qui, déjà transforment la vie économique du Dominion. En Homme d'Etat soucieux des lourdes responsabilités qui lui incombent, il analyse l'effort de guerre du pays et le bilan des peuples agresseurs. La part du Canada dans la défense de l'Empire, l'aide de nos alliés, l'Ordre Nouveau des dictatures, les répercussions de la guerre sur le Travail, le problème du Pacifique, voilà quelques-unes des grandes questions approfondies dans ce volume par l'homme politique qui dirige aujourd'hui les destinées du Canada.

Comme on sait, le premier ministre de notre pays est un sociologue éminent. Ancien sous-ministre puis ministre du Travail, il n'a cessé de s'intéresser au problème ouvrier; son livre "Industry and Humanity", paru en 1918, fait encore autorité. "Le Canada et la guerre" traite avec la même compétence de la situation internationale et nationale où s'élabore l'avenir du Canada.

"Le Canada et la guerre", par le Très Hon. W.-L. Mackenzie King premier ministre du Canada est en vente au prix de $1.00 à la Librairie "Loisirs", 137, rue Notre-Dame, Sudbury.

"L'espion de l'Ile-aux-Coudres"

par Laetitia FILION

"L'espion de l'Ile-aux-Coudres", tel est le titre du nouveau roman dû à la plume de Laetitia Filion que les Editions Bernard Valiquette viennent de lancer sur le marché.

L'auteur n'est pas une inconnue du public, car elle a déjà publié plusieurs ouvrages, dont plusieurs ont même été édités en France.

"L'espion de l'Ile-aux-Coudres", loin d'être un roman d'aventures, comme son titre semble l'indiquer, est un ouvrage sentimental dans le meilleur sens du mot.

Ce roman fort bien agencé nous fait connaître les beautés de la terre canadienne et la fidélité inébranlable que lui ont vouée ses habitants. L'héroïne de ce roman, après s'être laissé éblouir un certain temps par un jeune et beau citadin, est vite blasée du luxe de la ville. Elle est fort heureuse de revenir dans son village qu'elle n'aurait jamais dû quitter et où elle finit par épouser un ami d'enfance, un bon terrien comme ceux de sa famille. C'est la glorification des travailleurs de la terre, dont la noblesse ne doit pas chercher à s'allier en dehors de leur milieu.

"L'espion de l'Ile-aux-Coudres" écrit dans une langue simple et agréable à lire, contient de belles descriptions qui ne peuvent manquer de faire les délices de tous les amateurs de bonne lecture.

"L'espion de l'Ile-aux-Coudres" est en vente au prix de $1.00 à la Librairie "Loisirs", 137, rue Notre-Dame, Sudbury.

La vie religieuse

LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES MAINTIENNENT EN ASIE LE PRESTIGE DE L'HOMME BLANC

A mesure que s'intensifie la guerre en Asie, le monde entier constate davantage l'influence considérable qu'avaient prise les missionnaires catholiques dans tout le Pacifique. Ces hommes, qui apportent avec eux, partout où ils vont, les plus belles qualités de la race blanche, s'imposent aux Asiatiques. C'est avec l'aide de l'Eglise que nous rétablirons là-bas une juste paix.

Il est assez révélateur, en effet, de lire ce que vient de rapporter le "Catholic Digest": le généralissime chinois Tchang-Kai-Shek a réuni les plus jeunes officiers de l'état-major, dans sa capitale provisoire Tchoung-King, afin de les haranguer sur les devoirs qu'ils auraient à remplir. Juste au début de sa conférence, le célèbre défenseur de la liberté à déclaré: "Aujourd'hui, je vous propose un cours sur la conduite personnelle de tout homme d'honneur. Le meilleur modèle que je puisse citer est celui des missionnaires catholiques en Chine. Voilà des hommes magnifiques, dans toute l'acception du terme. Qui donc aura des paroles assez puissantes pour louanger comme il le faudrait leur cœur simple et sans défaillances, leurs constance, leur persévérance, leur courage qu'aucun obstacle ne saurait abattre, leur patience encore plus grande que celle des Chinois? . . . "

Le généralissime a consacré sa conférence entière à la louange des missionnaires. Une telle insistance n'est-elle pas symptomatique du grand avenir réservé au catholicisme dans la république chinoise, si les Japonais ne la tuent pas? N'est-il pas curieux de constater que l'homme qui prononçait un tel éloge est un chrétien non catholique, et que ceux auxquels il s'adressait n'étaient même pas chrétiens?

C'est que les missionnaires là-bas justifient entièrement l'opinion qu'ont d'eux ces guerriers chinois. C'est ainsi que les jeunes se racontent entre eux, avec admiration, que les prêtres privés de l'accès de la mer depuis la chute de Hong-Kong, ont trouvé sur l'heure une "route de Birmanie" particulière, le long de laquelle s'acheminent tous les nouveaux missionnaires qui pénètrent dans l'intérieur.

La route n'est pas nouvelle, mais on avait depuis longtemps cessé de l'utiliser. C'est grâce à elle que les missionnaires du dix-neuvième siècle pouvaient aller évangéliser la province centrale du Su-Tchouen. Les hommes de Dieu vont d'abord à Canton; de là, ils longent des pistes de montagnes inaccessibles à tout autre qu'à eux et à leurs guides. Ils gravissent des crêtes séparant la Chine centrale de la méridionale. Ils se nourrissent d'une pincée de riz, et pas toujours encore! Ils connaissent la faim et la faim les connait. Mais ils parviennent toujours au but. Un seul appel les arrête en chemin: c'est celui de Dieu, quand Il les réclame auprès de Lui.

C'est par ce chemin désertique et sans fin qu'un missionnaire catholique américain de l'ordre de Maryknoll, le R. Père Marc Tennien, est arrivé le mois dernier à Tchoung-King. Son supérieur l'avait nommé procureur, et il doit ajuster l'orientation des missions selon les circonstances nouvelles, suscitées par l'avance des Japonais. Il y a 185 de ces religieux en Chine, et la guerre ne les a pas empêchés d'accomplir leur devoir à leurs postes. Cependant, Mgr Paschang et un petit groupe de ses religieux sont prisonniers des Nippons à Macau.

Mais prisonniers ou libres, ces hommes admirables maintiennent le prestige de la race blanche, en des endroits où ils seront ses seuls représentants jusqu'à la fin de la guerre, c'est-à-dire peut-être pour plusieurs années.

Belle Vallée

(D.N.C.)—Mercredi dernier, Mlle Irène Gauthier unit sa destinée à M. Léo Bibaud. Mlle Gauthier était fille de M. Harris Gauthier et de Marie Lachapelle. Cette famille demeure dans cette paroisse. M. Léo Bibaud, était fils de M. Zoël Bibaud et de feu Corona Sansouci. Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux époux.

M. Lucien Lafond et son épouse sont contents d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un beau garçon, baptisé sous le nom de Joseph - Jean - Thomas - Louis Parrain, M. Alfred Lafond et marraine: Léa Ethier, épouse du parrain.

M. Lucien Roy, soldat, lance-caporal, du camp Borden, est venu rendre visite à son épouse. Tous deux, ainsi que leur fils Raymond, sont allés se promener chez leurs parents à Montréal.

Mardi, à la salle paroissiale, il y eut une soirée récréative au profit de l'Eglise. Parties de cartes, tirages de rafles, tirage à la roue, etc.

Pauvre garçon!

—Comment! en grande toilette de si bonne heure!

—Ah!

—D'où sortez-vous?

—De l'église.

—Je devine. Un ami?

—Très cher.

—Jeune?

—Trente ans. Ingénieur électricien. Un avenir! non, vous savez, vraiment la vie est trop bête.

—Vous étiez liés . . .

—Amis d'enfance . . . Nous avons fait nos études ensemble. Collège, université. Nous avons fait la guerre dans le même bataillon. Mes parents l'aimaient beaucoup . . . Même à un moment, nous espérions que ma sœur . . . Ah, le pauvre!

—Qu'est-ce que vous voulez? C'est la vie!

—Oui.

—Nous n'y pouvons rien; il faut bien s'y résoudre.

—Hélas!

—Moi, du moins, je n'ai pu rien faire.

—Moi, non plus.

—Sans quoi!

—Parbleu!

—Et comment c'est-il arrivé?

—Tout naturellement.

—Comme pour tant d'autres?

—Il était resplendissant de santé, spirituel, recherché de tout le monde. On se l'arrachait dans les salons. C'était à qui l'aurait chez soi. S'il lui avait fallu accepter toutes les invitations . . .

—Dame! de nos jours les gens gais sont bien reçus partout.

—Bref, ce gentil garçon était au bal chez . . . je ne vous les nomme pas . . . des gens charmants en tout cas . . . . le père est président de . . .

—Cela m'est égal. Continuez.

—C'est juste. A cette soirée mon pauvre ami n'arrêtait pas de danser. Aussi très joli garçon toutes l'admiraient . . . jeunes, vieilles . . . Il avait très chaud, fit l'imprudence d'aller prendre une boisson glacée, s'assit un moment sur la véranda où il faisait très frais, à côté d'une jeune fille . . .

—Et?

Il n'en fallut pas davantage. Je reviens de l'église . . .

—L'enterrer?

—Non, le marier!

Saviez-vous que?

Le Gulf-Stream, ce fleuve d'eau chaude de 35 milles de large sur 1,300 pieds de profondeur, traverse d'ouest en est, et sans s'y mêler, les eaux les plus froides de l'Atlantique Nord, à la vitesse de 4 milles à l'heure.

Une fois arrivé aux environs du Groenland, le Gulf-Stream fait un virage et revient vers le sud. Et alors se produit un fait remarquable. Il longe de près le courant ascendant qui marche en sens inverse, de sorte qu'il y a un fleuve chaud et un fleuve glacé qui se croisent.

Et il est déjà arrivé qu'un bâteau naviguant à travers ces deux jumeaux parallèles, ait eu sa poupe dans l'eau chaude et sa proue dans l'eau froide. Notons que c'est uniquement grâce au Gulf-Stream que la France jouit d'une température tiède.

Le corps humain

D'après un célèbre praticien d'Angleterre, le corps humain contient: 1o—Assez de phosphore pour faire 2,200 têtes d'allumettes. 2o—Assez d'eau pour remplir un baril de huit gallons. 3o—Assez de graisse pour fabriquer sept barres de savon. 4o—Assez de magnésium pour élaborer une petite cuiller de sel.—5o—Assez de fer pour fabriquer un clou de taille moyenne. 6o—Assez de chaux pour badigeonner un poulailler. 7o—Assez de soufre pour tuer les puces d'un chien.

A quoi sert le petit ruban qui existe dans la coiffe de cuir à l'intérieur de nombreux chapeaux masculins et qui se termine par une rosette? Jadis, il était indispensable pour ajuster la coiffe à la tête du porteur.

FELIX-A. RICARD

QUINCAILLIER - GROS ET DETAIL

Angle des rues Elm et Lisgar

Sudbury, Ontario

Tél, 6-6431

EPICERIE BONIN

Tél. 4-4802, 145, Notre-Dame

FEVES BLANCHES ..... 5 lbs 25¢

Grapenut Flakes avec 1 Corn Flakes pour ..... 1¢

le tout ..... 18¢

POIS A SOUPE lb ..... 6¢ BOUILLON DE POULET grosse boite ..... 18¢

All Wheat avec assiettes

All Wheat avec tasses et soucoupes

SOUPE "Habitant", aux tomates ..... 2 pour 29¢

BISCUITS AU SODA, Viau ..... pqt 2 lbs 30¢

Fashion Craft Shops Ltd.

102, rue Elm est

Habits - Chaussures - Souliers

FOURNISSEURS DE COMPLETS FAITS SUR MESURES

John McDonald Frank Hourigan

Téléphone: 4-4211 — 4-4212

ADAM et BEAUDRY

EPICERIES - VIANDES - FRUITS - LEGUMES

Livraison gratuite

Service Excellent 74, rue Borgia

81-83, RUE BEECH TEL. 3-1471

Sam C. Leclair

Entrepreneur de pompes funèbres - Embaumeur

SALON FUNERAIRE MODERNE

SERVICE COURTOIS PRIX MODERES